

**2020 arrivée du métro à Labège :** un petit pas pour le Sicoval, un grand pas pour l'agglomération toulousaine



Ligne B du métro  
**page 4**



Redevance incitative  
**page 6**



**Dossier**  
Urbanisme  
**page 7**



Les CM2 exposent la Grande Guerre  
**page 17**



# L'esprit de la lettre

*Pour ce qui est de l'avenir il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible.*

**Antoine de Saint-Exupéry**

## La **Lettre d'Auzeville**, comment ça marche ?

**Le comité de rédaction** n'a pas de composition définitivement arrêtée. Chacun d'entre vous, est le bienvenu.

**Quiconque peut envoyer un article sous réserve de se soumettre aux règles minimales ci-dessous :**

- Penser à l'intérêt que le lecteur va trouver à cet écrit,
  - Respecter les notions et les personnes citées, vérifier le bien fondé des critiques,
  - Se limiter en volume, faire un découpage en sections, proposer une ou deux illustrations,
  - Dans la mesure du possible, fournir le manuscrit sous forme informatique.
- **INFOS MUNICIPALES** est la seule rubrique rédigée par la municipalité ès qualités, sous sa seule responsabilité. Elle constitue le « bulletin municipal ».

**Avertissement :** En cas de besoin, pour améliorer la présentation et pour donner une certaine homogénéité à la publication, des éléments comme titre, sous-titres, intertitres et autres notes peuvent être modifiés ou rajoutés par le comité de rédaction.

**Dates de parution (3 fois par an) :** fin mars, fin juin et début novembre. Si vous souhaitez déposer une contribution, prévoyez que le sommaire est arrêté deux mois avant la publication.

### **Bulletin communal n°93**

Conçu par la Commission Communication

Responsable : Cristian Gheorghe - Édition Mairie d'Auzeville

Comité de rédaction : F.-R. Valette, S. Gaillard, C. Gheorghe, JB. Puel, S. Lelong, C. Sichi, J. Carpuat, J. Sichi

Contributeurs : D. Lagarde, M. Maleville, N. Reulet, M. Baraillé, Valérie Régis, F.-R. Valette, M. J. Angles, A. Roynette, S. Lelong, S. Gaillard, C. Sichi, Stéphanie, Section musique FRRL, Élèves des écoles R. Gosciny et A. Cesaïre, l'équipe des animateurs, M. Castell, le Café littéraire, Ratsdart, C. L. d'Andrade, J. Carbonnel, A. Carbonnel.

Iconographie / Crédit photo : Service Jeunesse, Secteur Sport et Jeunesse, Secteur Événements, culture et communication, C. Sichi, C. Gheorghe, G. Debeaurain, S. Lelong, S. Gaillard, les écoles.

Réalisation : Imprimerie du Sicoval - Labège

**Photo de couverture :** Le métro n'est pas encore à Labège mais déjà à Gramont.

# Sommaire

## Infos municipales

Le mot du Maire.....	3
Ligne B : c'est le terminus pour Labège.....	4
La redevance incitative.....	6

## Dossier

Urbanisme : l'utilité incontournable du service municipal.....	7
Métamorphose d'un village.....	8
Comprendre PLU, PLH, etc.....	9
Cohérence urbanisation et déplacements.....	11
Modération et équilibre.....	12
Interview de nouveaux habitants.....	13
Petit lexique sur l'urbanisme.....	14

## Vie locale

Spectacle Vive la mariée !.....	15
Quand les tomes poussent.....	16
Éveil musical.....	16
Les CM2 exposent la Grande Guerre.....	17
On ne lit bien qu'avec le cœur.....	18
Quand on sème on n'a pas toujours 20 ans.....	19
Dans le rythme scolaire.....	20
Le mardi soir et les sports divers.....	22
Bourse vêtements et jouets.....	23
Igloo et glisse.....	24
Les CLAE s'éclatent.....	25
La fin de vie en débat.....	25
Coups de cœur du café littéraire.....	26
Auz'Arts citoyens 2014.....	28
Marché de Noël en technicolor.....	29
Le repas annuel des aînés fait recette.....	30
Objets inanimés, avez-vous donc une âme.....	31
Une Auzeilloise championne de France.....	32

## Tribune libre

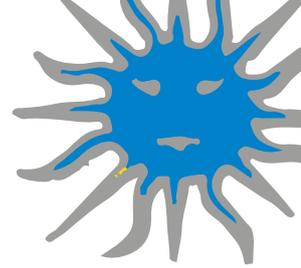
Ils ont replanté la vigne.....	33
Devoir de mémoire.....	33

## Infos pratiques

Agenda des manifestations.....	34
Etat civil.....	35
Pharmacies de garde.....	35

## Retour en images

Carnaval 2015.....	36
--------------------	----



## Le mot du Maire



# La préparation du budget 2015 a été un exercice particulièrement **difficile**

« Comme chaque année, en cette période, les collectivités s'affairent à la préparation du budget. Notre commune n'y fait pas exception. »

**Trois raisons principales à cela :**

- notre volonté de ne pas augmenter les taux des impôts locaux communaux qui pour la 3<sup>e</sup> année consécutive seront inchangés ;
- la forte réduction des dotations de l'Etat ;
- les dépenses nouvelles dues au Projet Educatif Territorial (PEDT) consécutif aux nouveaux rythmes scolaires.

**Pour équilibrer notre budget nous avons dû :**

- poursuivre la maîtrise des dépenses de fonctionnement qui entre 2011 et 2014 ont baissé de plus de 15 % : elles sont passées de 3 545 000 € en 2011 à 2 996 000 € en 2014 ;
- réduire de manière drastique les investissements ;
- prendre en compte une partie des excédents attendus d'une opération d'urbanisme menée par la Commune.

Pour réduire la dette publique et le déficit du budget de l'Etat ce dernier met à très forte contribution les collectivités locales : Régions, Départements, Intercommunalités et Communes. Ces dernières assuraient jusque là plus de 70 % des investissements publics. Ce ne sera plus le cas.

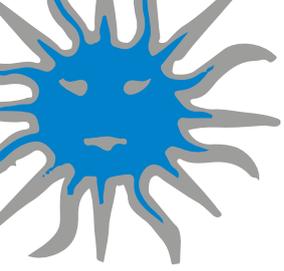
Comment peut-on accepter cette contribution des collectivités locales quand on constate tous les jours les situations scandaleuses qui provoquent selon les estimations les plus basses au moins 40 milliards d'euros de pertes fiscales tous les ans pour le budget de l'Etat.

**En cause :**

- l'évasion fiscale par les paradis fiscaux et des banques comme HSBC qui l'organisent ;
- « l'optimisation fiscale » des grandes entreprises internationales : Google, Apple et bien d'autres qui ne paient pratiquement pas d'impôts aidés en cela par les pratiques de gouvernements très complaisants comme celui du Luxembourg, mais aussi de l'Irlande et des Pays Bas.

Nous, citoyens et contribuables sommes des victimes permanentes d'un vol organisé à très grande échelle. Il faut qu'il y soit mis un terme au plan international.

**Vous pouvez consulter  
les comptes-rendus  
des conseils municipaux  
en mairie ou dans la  
rubrique Publications  
et Affichages du site :  
[www.auzeville-tolosane.fr](http://www.auzeville-tolosane.fr)**



# Ligne B : c'est le terme

## Enquête publique du 2 avril au

*Une nouvelle étape majeure va être franchie dans la longue marche entreprise pour la réalisation du Prolongement de la Ligne B de Métro (PLB) avec l'enquête publique qui commence le mardi 2 avril et qui se terminera le lundi 18 mai 2015.*

4

### Les modalités de l'enquête publique. Participez à cette enquête publique

Des registres d'enquête seront ouverts dans les mairies de Labège, Auzeville, Ramonville, Castanet, Escalquens et au siège du Sicoval.

Il faut que le plus grand nombre de personnes participe à cette enquête publique. Déplacez vous pour aller inscrire vos remarques en faveur du PLB sur le registre d'enquête publique en mairie d'Auzeville. Plus nous serons nombreux, plus nos arguments auront du poids.

#### Deux sites internet seront mis en ligne :

[www.haute-garonne.gouv.fr/enquetePLB](http://www.haute-garonne.gouv.fr/enquetePLB)

[www.mieuxbouger.fr](http://www.mieuxbouger.fr)

### Rappelons les chiffres-clefs du PLB

- Trafic estimé : 38 000 voyageurs/jour.
- Bassin de vie et d'emplois : + de 100 000 personnes, dont 3000 étudiants.
- Report de déplacements sur les transports en commun : 11 000 déplacements/jour.
- 5,5 T de Co<sup>2</sup> économisées par jour.
- Jean-Jaurès, en plein centre de Toulouse, à 23 min de Labège.
- Longueur du prolongement : 5 km (400 m en souterrain, 4,6 km en viaduc).
- 5 nouvelles stations : Parc Technologique du Canal, Institut National Polytechnique, Innopole, Diagora, Labège.
- Fréquence : 3 min 30 en heure de pointe.
- Investissement: 362 M€ plus 11 M€ de maîtrise d'ouvrage de Tisséo-SMTC.
- Financement : Tisséo-SMTC : 141 M€ ; Sicoval : 141 M€ ; Conseil Général : 80 M€.

Le financement apporté par le Sicoval inclus 10 M€ du Conseil Régional et 20,5 M€ de l'Etat. Le Conseil Régional apporte 10 M€ pour la gare TER à l'Innopole couplée avec la station de métro.

### Le PLB c'est un projet :

- qui améliorera la vie quotidienne de dizaines de milliers de personnes, toulousains et habitants du sud-est toulousain,
- techniquement complètement défini,
- entièrement financé.

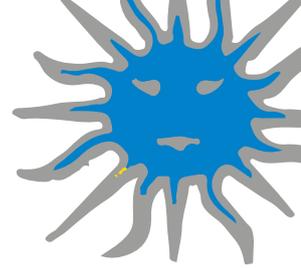
Toutes les acquisitions foncières ont été réalisées. Les appels d'offres pour sélectionner les entreprises qui le construiront sont prêts à être lancés dès maintenant et les travaux peuvent démarrer dès la fin de cette année.

Ainsi qu'on l'a déjà indiqué l'enquête publique commence le 2 avril et se termine le 18 mai.

Plus de 10 millions d'euros ont déjà été dépensés et 14 millions d'euros avec les dépenses engagées cette année.



Photo non contractuelle



# nus pour Labège

18 mai 2015

## Et pour clore : la 3<sup>e</sup> ligne de métro c'est :

- un tracé qui n'est même pas défini,

- un coût estimé qui est passé en quelques mois de 1,3 à plus de 2 milliards d'euros,
- une mise en service au mieux en 2030,
- un financement inexistant.

*François-Régis VALETTE*

## Expression du Groupe majoritaire

La forte croissance de la grande agglomération toulousaine crée de très sérieux problèmes de circulation. Chacun d'entre nous le sait bien.

En conséquence, le développement des transports en commun notamment en milieu urbain et péri urbain est une nécessité absolue.

C'est dès 2001 qu'il a été décidé d'engager les études du Prolongement de la Ligne B (PLB) de métro.

14 ans plus tard toutes les études ont été menées, le financement est en place, l'enquête publique va démarrer le 2 avril, les appels d'offres pour choisir les entreprises sont prêts à être lancés et les travaux peuvent commencer dès la fin de cette année pour

une mise en service en 2020. Plus de 14 millions d'euros ont déjà été engagés.

Le PLB nous concerne, nous auzevillois(e)s.

Le PLB c'est l'amélioration de la vie quotidienne de dizaines de milliers de personnes de la métropole toulousaine dans leurs déplacements.

Le PLB c'est un enjeu économique pour Toulouse et le Sicoval. Le PLB c'est un enjeu d'aménagement du territoire et environnemental.

En 2006, Jean-Luc Moudenc, l'actuel maire de Toulouse, président de la communauté Toulouse Métropole et président du syndicat des transports Tisséo-SMTC a pris des engagements qu'il a renouvelés par la suite. On ne peut pas accepter qu'il les renie aujourd'hui. Il doit les respecter.

5

## Expression du Groupe d'opposition

Mot d'ordre de l'équipe majoritaire, que reste-t-il de la démocratie participative ? La prise en compte des avis des habitants diminue de longue date ; cela continue et s'accélère. Le fonctionnement des commissions et réunions est une cause de ce travers.

### La démocratie participative à Auzeville :

- est secrète : aux finances les documents n'étaient que projetés. Dommage que les élus ne puissent les annoter et les conserver, au moment où les budgets participatifs se développent, même à Paris.
- est ennuyeuse : les réunions publiques commencent toujours par un long exposé. C'est autant de temps de parole confisqué aux citoyens.
- est dirigée : les orientations du PADD ont été décrites comme fixées depuis 2007 et on a enten-

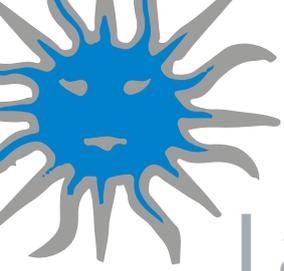
du « Je ne vois pas pourquoi ça changerait ».

- est à l'écoute mais dans un cadre contraint : la commission d'urbanisme du 18/02/2015 n'a pu se tenir comme prévu : un participant ayant demandé de faire précéder la présentation par une discussion générale sur les souhaits des habitants. Le lendemain, le maire a annoncé aux élus que la présentation prévue serait faite au conseil de 25/02 et que cela compterait dans le déroulé de la concertation.

La concertation c'est prendre mutuellement l'avis des uns et des autres sur un projet commun dans le but de le construire ensemble. L'interaction mairie/habitants se réduit à réunir les « riverains » pour exposer tous les détails d'un dossier et tenter de les convaincre de la validité du choix arrêté, au risque de les lasser.

### Suivez notre et votre actualité sur :

<http://vivre-auzeville-autrement.net/WordPress3/>



# La redevance incitative



**Prochaine étape : « La facturation à blanc » (ou test) du ramassage des ordures, pour apprendre les bonnes habitudes**

6

## la redevance sur la collecte des ordures ménagères

### Aujourd'hui :

- Pour les particuliers, la redevance est fonction de la composition du foyer mais ne tient pas compte des gestes « citoyens » de chacun : tri, compostage...
- Pour les professionnels, et certains immeubles, celle-ci est fonction du litrage des bacs en place.

### Demain :

- La redevance incitative sera calculée en fonction du volume du bac gris et du nombre de fois où il sera vidé. Cette facturation mode « incitatif » permet à l'usager d'être acteur dans le montant de sa redevance, et récompense les comportements citoyens.
- Pour les bacs en immeubles, ou les postes fixes en bout d'impasse, le principe de mutualisation sera appliqué et la facture sera répartie entre tous les utilisateurs par le gestionnaire.

## La facturation à blanc

La « facturation à blanc » a pour objectif de sensibiliser les usagers à cette nouvelle facturation et de les amener à adopter de nouveaux gestes de réductions des volumes de leurs déchets.

***Celle-ci sera adressée aux habitants en même temps que leur redevance du mois de juillet 2015.***

***Ainsi, chacun pourra comparer le montant de sa facture « mode de calcul actuel » avec le montant de ce que ce service lui aurait coûté en « mode incitatif ».***

## Comment sera facturée la redevance incitative ?

Votre nouvelle redevance sera constituée d'une part fixe (incluant les charges incompressibles) et d'une part variable, assise sur les volumes de déchets réellement présentés à la collecte.

- Une part fixe appelée « Abonnement » (= 70 %) établie à partir :
  - du volume de votre bac gris (à hauteur de 30 %)
  - + des coûts fixes (évalués à 40 % : collecte, maintenance des bacs, gestion des déchèteries...).

### A retenir :

***- Il ne sera plus tenu compte du nombre de personnes composant le foyer.***

***- Chacun choisira le volume du bac adapté à ses besoins, et en présentant un bac plein, vous réduirez le nombre de levées et donc le montant de la facture.***

- Une part variable « Consommation » (= 30 %) :
  - elle est liée à l'utilisation du service, c'est-à-dire au nombre de levées de votre bac.

**A noter,** qu'un nombre minimum de 12 levées par an et par foyer sera facturé.

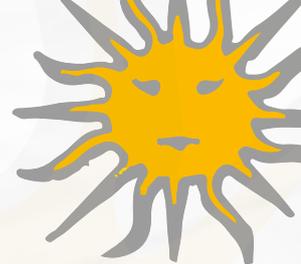
### A retenir :

***Le poids du bac n'est pas pris en compte, car ce dispositif serait plus coûteux et beaucoup plus complexe à gérer.***

## Quelques astuces pour réduire vos déchets

- Je trie mes déchets afin qu'ils soient recyclables,
- Je limite le gaspillage alimentaire,
- Je fais du compostage avec mes déchets de jardin et mes restes de repas,
- J'utilise mieux et je réutilise les objets (réparation, revente, don...),
- Je privilégie les produits durables aux produits jetables.

Marie-José Angles



# Urbanisme

L'utilité incontournable du service municipal de l'urbanisme

## Zoom sur...



CATHY ROBARDET EST EMBAUCHÉE PAR LA MAIRIE EN 1991 À LA SUITE D'UN CONCOURS ADMINISTRATIF. TITULAIRE D'UN BTS DE SECRÉTARIAT, ELLE EXERCE D'ABORD DES FONCTIONS POLYVALENTES D'ACCUEIL DU PUBLIC ET DE L'ÉTAT CIVIL. PETIT À PETIT ELLE SE SPÉCIALISE SUR LES DOSSIERS D'URBANISME « *TOUJOURS PLUS COMPLEXES, AVEC UNE RÉGLEMENTATION MOUVANTE* ». « *J'AI ÉVOLUÉ, POURSUIT-ELLE, EN SUIVANT FORMATIONS ET STAGES ORGANISÉS PAR LE CNFPT (CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE) MAIS BEAUCOUP AUSSI SUR LE TAS* ». ELLE DOMINE BIEN SON SUJET QUI EST PLUS VASTE QUE CE QUI EST DÉCRIT CI-CONTRE, ET SEMBLE HEUREUSE DE L'ÉVOLUTION DE SON PARCOURS PROFESSIONNEL. UN BÉMOL CEPENDANT POUR REGRETTER QUE, DANS SA FONCTION, LA PART DE « *PAPERASSE* » PRENNE LE PAS SUR CELLE DES RELATIONS HUMAINES. HEUREUSEMENT, LES PHOTOS DE LUCILE JULIEN ET ANTHONY, SES ENFANTS ÂGÉS DE 12 À 25 ANS, VIENNENT ÉGAYER LES PILES DE DOSSIERS QUI L'ENTOURENT DANS SON BUREAU.

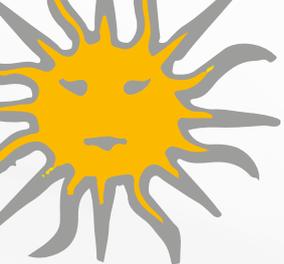
### Qui contacte le service urbanisme de la Mairie dont est chargée Cathy Robardet ? Par exemple :

- le particulier déposant une demande de permis de construire (PC) pour du neuf, une rénovation, un agrandissement de logement ;
- le promoteur qui projette une opération plus importante et demande un certificat d'urbanisme (CU), un permis d'aménagement (PA) ;
- le notaire qui pour rédiger un acte de vente veut le renseigner des éléments du CU et vérifier l'absence de préemption ;
- la Mairie elle-même pour le montage administratif des opérations de lotissements communaux ;
- et puis, Cathy répond à tous ceux qui ont besoin de renseignements moins formels, en amont des opérations ci-dessus (PC, PA ,etc.). Elle a aussi pour tâche de convoquer la commission municipale de l'urbanisme. C'est la commission la plus populaire et la plus ouverte : 30 ou 40 concitoyens s'y pressent pour seulement trois élus.

Si la Mairie (service municipal et commission urbanisme), n'instruit pas les dossiers... elle les regarde de très près. Les services techniques du Sicoval ont cette responsabilité de donner un avis argumenté ; au retour de l'intercommunalité, le maire en dernière instance signe (ou refuse si nécessaire !). Cependant la complexité croissante des demandes de l'Administration montre que Cathy Robardet est bien plus qu'un guichet d'enregistrement : elle contrôle la complétude du dossier et sa conformité, conseille beaucoup. « *Même les architectes ou d'autres professionnels peuvent avoir des difficultés en la matière* » explique-t-elle.

Une tâche du service municipal de l'urbanisme consiste à gérer la prise en charge des voiries et réseaux divers (VRD) des lotissements privés. Schématiquement, la commune vérifie que le « cadeau » des VRD pour l'euro symbolique n'est pas empoisonné au point de nécessiter des réfections indues.





# De 1808 à nos jours : métamorphose d'un village

*Le cadastre napoléonien de 1808 nous indique avec beaucoup de précision que la commune couvre 666 hectares dont 510 cultivés le restant des surfaces étant occupé par une centaine d'habitations.*

Les maisons étaient regroupées en deux hameaux.

Le hameau du Pré, partant de l'actuel square des Droits de l'Homme au chemin Saint-Jean et de Négret, les maisons n'étaient construites que d'un seul côté : pair chemin del Prat et impair chemin de l'église, la partie entre ces deux chemins étant très humide et souvent inondée par le ruisseau de la Nauze aujourd'hui busé.

L'autre hameau comportait des maisons le long de la RD 813 (le chemin François ou français) et sur le chemin du canal. Quelques rares bâtisses vieilles de 150 à 200 ans existent encore. Enfin des fermes et des métairies étaient disséminées dans la commune. Chacune avait un nom : Blancas haut et bas, Bégué, Magentie, petite Borde, Borde Rouge, la Bergerie, Bourlès, Ratier.

Il y avait quatre pigeonniers situés aux emplacements actuels du Clapier, au clos Baptiste, à Argento, à la ferme du Lycée Agricole. Deux moulins à vent étaient

situés au chemin Vert et chemin de Lamalamaure.

Au cours de ce XIX<sup>e</sup> siècle la population a baissé : de 474 en 1791 elle passe à 361 en 1802 puis à 339 en 1867. En 1885, l'instituteur d'Auzeville Jean Baqué dans sa monographie donne de précieuses informations sur notre commune. La population est alors de 302 habitants. Les registres d'état civil, s'ils enregistrent des décès à 70 et 80 ans, comportent de nombreuses déclarations de décès d'enfants en bas âge, de quelques mois ou même de quelques jours. Hygiène, maladies infectieuses.

Hormis le café sur la place publique, il n'y a pas trace de commerce ou d'artisanat. Ces activités étaient regroupées à Castanet

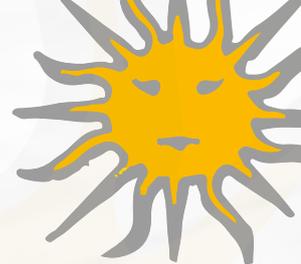
De 1945 à 1960, Auzeville garde encore sa configuration rurale, cependant, la proximité de Toulouse et de son bassin d'emplois incite des familles à s'installer dans notre commune, la population augmente alors d'une bonne centaine de personnes atteignant 456 habitants en 1962.

A partir des années 1960 le phénomène s'amplifie ; des 23 familles vivant de l'agriculture en 1945 elles ne sont plus que 2 à 3 (hormis le complexe agricole) en 2000, travaillant une centaine d'hectares chacune. La dernière paire de bœufs, le dernier cheval de labour, la dernière vache disparaissent dans les années 1980. Les nouvelles maisons construites jusqu'en 1960 le furent de façon disparate. Ce ne fut pas le cas du premier lotissement les Iris Bleus en 1967-1968 sur lequel en l'espace d'un an s'érigèrent une quarantaine de constructions. Cela marqua la fin de l'ère rurale pour entrer dans l'ère semi-urbaine. D'autres terrains n'étant plus exploités par leur propriétaire et rendus constructibles, prirent une valeur incitative. C'est ainsi qu'en une trentaine d'années furent successivement aménagés les lotissements répertoriés dans le tableau ci-contre en attendant l'extension des Minimes et Argento.

La création du nouveau quartier du Pont du Bois accueillant une population nouvelle, des entreprises, une école d'enseignement supérieur et des commerces, donna à Auzeville une impulsion économique et sociale tout en rééquilibrant l'implantation urbanistique de la commune de part et d'autre de la RD 813. La population de 456 habitants en 1962 passe à 491 habitants en 1968, 1 073 en 1975, 1 808 en 1982, 2 000 en 1990, 2 202 en 1999, 3 033 en 2006 pour avoisiner les 3 850 en 2013.

*Claudy Sichi*

Année de création	Nom du lotissement	Nombre d'habitations	Année de création	Nom du lotissement	Nombre d'habitations
1963	Les Minimes	13	1980	Le Hameau de Rouinis	7
1967	Sainte-Marie	10	1981	Les Amazones	50
1968	Les Iris Bleus	42	1987	Beauregard	5
1968	Didot	10	1992	La Clape	62
1969	Le Val D'Eole	10	1992	La Mayrine	41
1970	Le Château	35	1995	Le Hameau de Combe d'Oly	18
1970	Les Mimosas	32	1997	Les Prés Verts	9
1971	Le Pré Saint-Séverin	47	1998	Le Goutil	12
1971	Les Acacias	11	1999	Nègue Saumes	43
1972	Le Moulin Armand	11	1999	Le Grand Chêne	6
1973	L'Hermitage	30	2004	Les Demoiselles	40
1973	Les Pradines	9	2005	Le Clos Baptiste	7
1975	La Pradine Tolosane	7	2006	Le Moulin Armand 2	21
1976	La Croix de Lamarque	30	2012	La Clape 2	8
1979	Le Val d'Oly	18	2012	Le Clos St-Jean	14
1980	Le Verger	18			



## Le cadre légal et réglementaire du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de notre commune

# Comprendre PLU, PLH, etc.

*Il comporte des lois notamment la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU), le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de la grande agglomération toulousaine et le Programme Local de l'Habitat (PLH) du Sicoval.*

### Le SCOT

La loi SRU votée en 2000 a rendu obligatoire le SCOT dans les grandes agglomérations comme celle de Toulouse.

Le SCOT a été élaboré par le SMEAT (Syndicat Mixte d'Etude de l'Agglomération Toulousaine) qui regroupe 114 communes dont Toulouse et toutes les communes du Sicoval.

Le SCOT a été approuvé par le SMEAT le 15 juin 2012. La loi oblige les communes dans le périmètre du SCOT à rendre leur PLU compatible avec le SCOT dans les 3 ans qui suivent son approbation.

### Le SCOT

a été élaboré à partir du constat suivant :

- L'attractivité de la grande agglomération toulousaine. Tous les ans 15 000 habitants supplémentaires sur le pôle urbain constitué par Toulouse et 72 communes autour dont Auzeville.
- Depuis plus de 25 ans le développement s'est fait avec un très fort étalement urbain. Tous les ans 680 hectares c'est-à-dire une surface supérieure à celle de la commune d'Auzeville sont consommés par l'urbanisation.
- Les conséquences de cet étalement urbain :
  - Le moyen de déplacement principal est la voiture.
  - Les dégâts environnementaux sont considérables : la pollution, la consommation inacceptable des terres agricoles.
  - Les conséquences sociétales : forte dégradation des conditions de vie pour de nombreuses familles qui sont obligées d'habiter de plus en plus loin de la ville centre.
  - Un habitat essentiellement pavillonnaire engendrant des coûts particulièrement élevés et qui deviennent insupportables, dans un contexte de très forte réduction des dépenses, pour les communes qui ont à créer et entretenir des longueurs de réseaux (voiries, trottoirs, éclairage public, eau, assainissement, pluvial...) considérables.

*(suite page 10)*

## Zoom sur le PLU d'Auzeville

### PLU actuel

Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) actuellement en vigueur a été élaboré dans les années 2003 – 2007. Il a été approuvé en décembre 2007. Depuis il a fait l'objet de plusieurs modifications mineures. Les grandes orientations en matière d'aménagement et d'urbanisation du PLU constituent le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Ce PADD défini en 2003 – 2004 avait pour horizon 2020.

### Les grands secteurs d'urbanisation future

En dehors de la ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) du Pont de Bois, le PADD a retenu 3 secteurs d'urbanisation majeurs :

- Les Minimés sur 3,7 ha
- Argento sur 13,5 ha
- Lamalamaure sur 9 -10 ha.

Chacun de ces 3 secteurs a reçu le statut de ZAD (Zone d'Aménagement Différé). On souhaite faire l'urbanisation dans l'ordre énoncé ci-dessus. L'urbanisation de ces 3 secteurs représente environ 27 ha soit 4 % de la surface totale de la Commune qui est de 666 ha. La surface actuelle urbanisée de notre Commune (en dehors des 3 secteurs ci-dessus) représente 38 % de la surface totale.

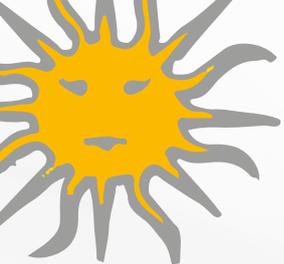
### La révision du PLU

Notre PLU est mis en révision pour prendre en compte les lois ENE (Grenelle de l'environnement) et pour la mise en compatibilité avec le SCOT. La révision du PADD constitue la 1<sup>re</sup> étape dans la révision du PLU.

Le SCOT recommande une densification sensiblement plus importante dans des communes comme Auzeville et indique des nombres de logements par hectare. La révision du PLU aura aussi à prendre en compte l'une des conséquences de la loi ALUR qui est la division parcellaire grandement facilitée par la suppression du Coefficient d'Occupation des Sols (COS). La suppression du COS est d'effet immédiat.

Les possibilités de division parcellaire rendent extrêmement difficile la maîtrise de l'urbanisation qui peut devenir facilement erratique et modifier de manière sensible le secteur urbain (bâti existant). Dans le cadre de la révision du PLU il sera proposé de limiter les possibilités de division parcellaire par différents moyens techniques : notamment par le coefficient d'emprise au sol ainsi que les distances à observer par rapport aux limites séparatives.

*François-Régis Valette*



(suite de la page 9)

### **D'où les principales orientations retenues :**

- Sur la base de la tendance observée depuis une quinzaine d'années l'INSEE prévoit une augmentation de la population de 300 000 habitants entre 2008 et 2030.

### **En conséquence, il a fallu prévoir les capacités nécessaires à l'accueil de cette nouvelle population.**

Cette capacité ne sera mobilisée qu'en fonction des besoins réellement observés dans le temps car la tendance constatée peut évoluer à la baisse et d'ailleurs semble plutôt évoluer à la baisse.

### **• Réduction drastique de la surface agricole consommée.**

Diviser par 2 la surface annuelle consommée pour l'urbanisation nouvelle : passer de 680 à 340 hectares.

### **• Renforcement, diversification de la production de logements et assurer la mixité sociale pour accueillir les nouveaux habitants.**

Pour le Sicoval cette production annuelle de logements est fixée à 1 000 à 1 300 logements par an.

### **Le PLH du Sicoval**

#### **Il doit être compatible avec le SCOT.**

Il porte sur la période 2010 – 2015 qui sera prorogée jusqu'à fin 2016.

Il prévoit la construction de 70 logements par an pour notre commune avec une proportion à respecter de logements locatifs sociaux et d'accession sociale à la propriété qui est respectivement de 30 % et 20 % pour notre Commune.

L'Etat apprécie le fait que les objectifs sont atteints ou non sur une période de 3 ans. Si les objectifs fixés ne sont pas atteints des pénalités sont alors appliquées selon une formule déterminée.

### **Sur la période 2010 – 2016 nous n'atteindrons vraisemblablement pas tous les objectifs qui nous sont assignés.**

# D'une vision globale à une application concrète

## Le point de vue de l'opposition municipale

### **Une réflexion générale sur l'urbanisation de la métropole toulousaine**

L'entassement des habitants dans les métropoles trouve rapidement ses limites. Il faut aussi favoriser la croissance des villes moyennes, comme Albi, Auch, Castres etc. La planification doit en tenir compte. Les transports interurbains par le train doivent être développés.

La place de la voiture individuelle doit être réduite, à cause des nuisances et des pollutions qu'elle génère.

La biodiversité doit être mieux considérée dans l'urbanisme.

C'est d'ailleurs le sens des lois en vigueur actuellement.

### **Des constats partagés à Auzeville**

- le clivage plaine - coteaux sera difficilement réduit, il faut en prendre acte,
- le succès de la zone commerciale de Pont de Bois n'est pas assuré, de même que celui des bureaux,
- les lotissements les plus anciens (avec de grandes parcelles de terrain) subissent la

pression des promoteurs qui souhaitent y construire des immeubles,

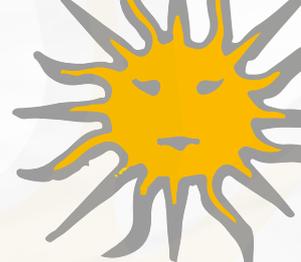
- l'automobile est de plus en plus gênante, que ce soit pour le stationnement ou la circulation.

### **Nous proposons donc les orientations suivantes pour la révision du Plan Local d'Urbanisme**

- Pour les zones qui seront soumises à « densification » et qui correspondront à des besoins locaux validés, favoriser des petits ensembles collectifs de quelques logements, avec des espaces publics communs d'accompagnement intégrés. Il conviendra d'harmoniser la taille de ces espaces communs avec le nombre d'habitants par secteurs,
- pour éviter les divisions parcellaires anarchiques, nous proposons d'engager une opération BIMBY (il s'agit de proposer aux propriétaires qui le souhaitent de construire des logements ou des locaux d'activité sur leur parcelle, en accord avec le voisinage),

- la planification à long terme doit prendre en compte les nouvelles infrastructures, comme un nouveau gymnase,
- l'accessibilité en mode doux (vélo, piéton) doit être traitée avec le plus grand soin,
- la planification doit inclure les « grandes » propriétés classées en zone constructible (propriété Issandou par exemple) et ne pas se contenter des opérations sous contrôle public,
- chaque nouveau projet doit faire l'objet d'une étude d'impact (ensoleillement, circulations à courte et longue distance, en concertation avec les communes voisines) et ce, pas seulement pour les projets publics,
- la qualité de la vie des habitants doit être l'objectif de toute opération immobilière,
- le PLU devrait définir un maillage de trames vertes (couloirs de circulation pour les animaux).

Le groupe d'opposition municipale : <http://vivre-auzeville-autrement.net/WordPress3/>



# La nécessaire cohérence urbanisation et déplacements

*L'urbanisation rend plus difficile la circulation qui augmente les temps des déplacements. Ce sont des nuisances, de la pollution et une dégradation des conditions de vie.*

Il faut impérativement prendre en compte l'augmentation du nombre de déplacements consécutive aux constructions nouvelles.

## Comment ? :

- \* par l'aménagement de voies existantes,
- \* par la construction de voies nouvelles,
- \* par le développement des transports en commun.

***Ce problème des déplacements doit être traité au niveau communal, au niveau intercommunal et au niveau de la grande agglomération toulousaine.***

## Les déplacements au niveau communal

Dans le secteur plaine de notre Commune, le Chemin de Borde Rouge est de plus en plus encombré. Un plan de déplacements est nécessaire dans le secteur plaine hors quartier du Pont de Bois correctement desservi par l'avenue de l'Agrobiopole et l'allée Brisebois. Toutefois, sur le quartier du Pont de Bois, des dispositifs destinés à réduire la vitesse et donc à améliorer la sécurité devront être réalisés.

Dans la partie coteaux on observe une amélioration conséquente de la circulation de transit Chemin de l'Eglise qui est passée de plus de 7 000 véhicules/jour en 2003, à 6 300 en 2007 puis à 2 915 en décembre 2013.

Le ralentisseur à hauteur de Terra Romana sera remis en place.

Deux plateaux traversants se substitueront aux quilles en haut du Chemin del Prat.

Un trottoir ou un cheminement piétonnier sécurisé sera réalisé depuis le Clos de Baptiste, en passant devant le Clos St Jean pour rejoindre le Chemin de la Mairie et l'arrêt bus du Chemin del Prat.

Le cheminement piétonnier sécurisé réalisé entre le Hameau du Goutil et le Val d'Eole sera poursuivi jusqu'à l'arrêt TAD du Clos du Vallon sur Mervilla.



## Les déplacements au niveau intercommunal et de la grande agglomération toulousaine

### • Le Transport en Commun en Site Propre (TCSP) de la RD 813

En ce qui concerne les transports en commun la mise en service de la ligne B de métro et du TCSP de la RD 813 ont entraîné le doublement du nombre de voyageurs transportés par la seule ligne 62 ( 600 000 voyageurs/ an en 2007, 1 300 000 en 2013). Il faut en outre ajouter la ligne 81 mise en service en 2008. La ligne 62 est la 2<sup>e</sup> ligne de bus en site propre de Tisseo-SMTC, hors Toulouse, en terme de fréquentation. Elle est destinée à devenir une ligne LINEO de Tisseo-SMTC ce qui permettra de doubler sa capacité par rapport à l'actuelle. Au demeurant, nombre de bus 62 sont déjà des bus doubles.

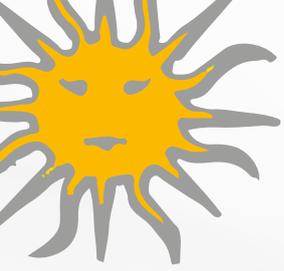
### • Le Prolongement de la Ligne B (PLB)

Le PLB est indispensable car il déchargera le trafic sur la RD 813, tant en terme de véhicules particuliers que de voyageurs des transports en commun.

En outre à partir du terminus du PLB qui deviendra une gare multimodale train/métro, des lignes de bus en site propre desserviront Labège, Escalquens, Saint-Orens, Castanet et Pechabou.

## La voirie

Dans le domaine de la voirie, notons également la mise en service de l'échangeur de Montgiscard qui a eu un impact certain sur le trafic automobile sur la RD 813. En outre, sont projetées la transformation de la RD 916 en voie rapide urbaine et la création d'une nouvelle voie reliant la RD 813 à hauteur de Castanet-Pécharbou à la RD 916.



# Modération et équilibre

## Interrogations et propositions d'un concitoyen assidu à la Commission urbanisme

12

**A** la page 6 du Sicoval info n° 77, sous le titre « Modération et équilibre » il est écrit : « *Le nécessaire développement de l'habitat doit s'effectuer de façon modérée, en cohérence avec l'évolution des services et des transports. Plus question de lancer des programmes urbains sans infrastructure de transports existantes ou à venir. Les projets d'urbanisation prendront en compte la préservation des espaces agricoles, la richesse paysagère et les caractéristiques locales. Ils seront conçus dans un souci d'équilibre de l'ensemble du territoire, en lien avec les politiques communales.* »

Gageons que cette stratégie politique du Sicoval sera pleinement mise en œuvre par la commune d'Auzeville. En effet, la mise en zone dense de la commune d'Auzeville suscite de vives inquiétudes parmi la population. Le nombre de participants à la commission urbanisme ainsi qu'aux réunions publiques d'informations municipales en est la preuve. Suffit-il de tenir informés les habitants qui le souhaitent des décisions prises par le Conseil municipal concernant l'urbanisme (cela tant au sein de la commission urbanisme qu'au sein des réunions publiques municipales) ?

### Une réelle mise en œuvre de la démocratie participative semble souhaitable.

Etre informé, c'est bien mais beaucoup (en particulier ceux qui acceptent de participer à la commission

urbanisme) souhaitent être partie prenante des décisions prises par les élus, en faisant (après travail en commission) des propositions à ces derniers.

La commission urbanisme ne pourrait-elle être chargée de rédiger une charte municipale de l'urbanisme et de l'environnement qui serait remise aux élus ?

Cette charte pourrait prévoir que soit conduit systématiquement, pour chaque nouveau lotissement :

- L'analyse des effets des nouvelles constructions sur les flux de circulation au sein des routes de la commune et des communes voisines, y compris des voies de déplacement doux (sachant qu'au-

jourd'hui certains points sont déjà saturés au sein de la commune et sur la commune de Ramonville).

Et si la commission urbanisme rédigeait une charte de l'urbanisme et de l'environnement ?

- L'analyse des besoins non satisfaits de services publics et de transports en communs induits par les nouvelles constructions.

- L'analyse des effets prévisibles des nouvelles constructions sur la qualité de vie des habitants du voisinage (voire de l'ensemble des habitants d'Auzeville). Cette analyse serait réalisée par un groupe de travail émanant de la commission urbanisme, en consultation étroite avec les habitants du voisinage.

- L'analyse de l'impact des ombres portées, des nuisances sonores des nouvelles constructions sur les constructions existantes et à venir.

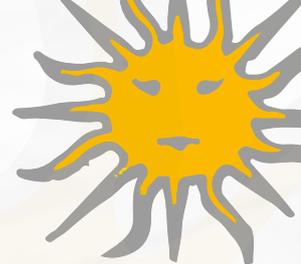
Cette charte pourrait également prévoir : Une hauteur maxi des nouveaux immeubles (par exemple un rez de chaussée et un étage), afin de respecter les caractéristiques locales spécifiques à la commune d'Auzeville.

La commission urbanisme devrait réaffirmer son attachement à la politique conduite par le conseil municipal d'Auzeville en termes de développement d'achat de terrains par la collectivité publique (commune et sicoval) pour lutter contre le libéralisme foncier. Cela afin de réaliser une réelle mixité sociale au sein de chaque nouveau lotissement.

Le SCoT et le PLH du Sicoval sont en cours de révision, ne faut-il pas attendre d'avoir des informations sur ces révisions avant d'engager de nouvelles opérations d'urbanisme et de réviser le PLU de notre commune ?

*Alain Roynette*





## Interview des habitants

# Auzeville au participe présent

« C'est d'abord le côté village à taille humaine qui nous a attirés » disent d'emblée Marie-Christine et Pierre. Voici deux nouveaux Auzevillois heureux, leur sourire avenant saute aux yeux et leur bonheur doit être contagieux. Originaires lui de Bretagne, elle de Montauban mais Ramonvillois depuis plus de vingt ans,



ils peaufinent les aménagements de leur nouvelle résidence. Ils rêvaient d'Auzeville depuis longtemps. À force de musarder sur les chemins de notre commune ils ont fini par mouiller l'ancre à Terra Romana, face à la vigne de Jean Balarot. Ils aiment la nature, les fleurs et les petits oiseaux. Mais pas que. À Ramonville, ils ont monté un site de compostage qui marche et... « sans odeur ». Nul doute qu'ils ne désirent un jour importer l'idée ici, elle est éco-logique et favorise spontanément le lien social.

La convivialité active, c'est aussi un de leurs dadas. Ça fait un bout de temps qu'ils fréquentent les activités, concerts, exposition, comme pour s'entraîner à leur nouvelle concitoyenneté. Ce sont de futurs acteurs de notre vie associative. Marie-Christine et Pierre, soyez les bienvenus chez vous !

*Stephane Lelong*

13

## L'avis « facile ! » ou le futur simple

« Quatre arrêts de bus et je suis au métro de Ramonville », facile !... ». Le Hameau de la Crouzette ? C'est la résidence que j'ai choisie, elle ne ressemble pas à la typique résidence avec ses toits en tuiles toulousaines. Pas de voitures en surface, des par-



kings souterrains, et surtout un vrai espace vert : ma fille peut jouer en toute sécurité.

L'environnement est agréable au Pont de Bois mais il manque dans le quartier une pharmacie et une « vraie » boulangerie. Celle de Casino dépanne... mais je continue à prendre ma voiture pour aller acheter du pain artisanal.

« Castanéen depuis plus de 25 ans, mon père a été Directeur du Val Fleuri de Castanet, mes parents vivent toujours à Castanet. »

David cherchait à rester dans le sud de l'agglomération Toulousaine tout en ayant un accès facile au métro de Ramonville, son choix s'est porté sur Auzeville.

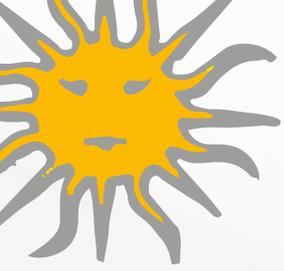
*Sandrine Gaillard*

## À Auzeville, on se sent bien

« Nous sommes venu habiter Auzeville pour son cadre de vie : sa tranquillité, ses équipements publics et sa proximité avec Toulouse grâce au métro. Ainsi que l'environnement naturel qu'elle offre (canal du Midi). Pour toutes ces raisons nous nous sentons bien et pouvons profiter de tous ces avantages.

Nous savons que le village est en pleine transformation, il serait nécessaire que les transports en commun soient adaptés à l'augmentation de la population.

*Collectif 48  
(Association d'habitants au Pont de Bois)*



# Petit lexique sur l'urbanisme

Magazine  
communal  
d'Auzeville-  
Tolosane  
mars 2015

14

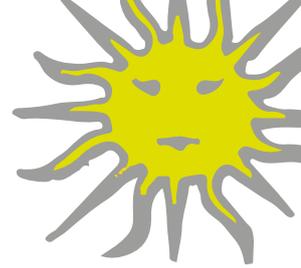
- **ALUR** : loi Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové du 24 mars 2014. Elle a pour objectif de réduire le coût du logement pour les locataires, de développer l'offre de logements locatifs et de réformer la gestion des copropriétés. Elle impose aux communes de plus de 3 500 habitants 25 % de logements sociaux.
- **COS** : Coefficient d'Occupation des Sols. Il détermine la surface de plancher qui peut être construite sur un terrain en fonction de sa surface. Exemple : un COS de 0,30 sur un terrain de 1 000 m<sup>2</sup> autorise une construction de surface de plancher maximale de 300 m<sup>2</sup> (1 000 x 0,30).
- **EPCI** : Etablissement Public de Coopération Intercommunale. Les Communautés Urbaines, les Communautés d'Agglomération et les Communautés de Communes sont des EPCI.
- **PADD** : Plan d'Aménagement et de Développement Durable. C'est un élément constitutif et obligatoire du PLU. C'est un document exprimant les grandes orientations, les objectifs et les projets de la collectivité locale en matière d'urbanisme, d'aménagement, d'environnement, de développement économique et social, d'équipement à l'horizon de 10 à 20 ans.
- **PDU** : Plan de Déplacement Urbain. Un plan de déplacements urbains est un document de planification qui détermine, dans le cadre d'un périmètre de transport urbain (PTU), l'organisation du transport des personnes et des marchandises, la circulation et le stationnement. Tous les modes de transports sont concernés, ce qui se traduit par la mise en place d'actions en faveur des modes de transports alternatifs à la voiture particulière tels que les transports en commun publics, les deux roues, les déplacements à pied. Le PDU en vigueur a été élaboré par Tisséo-SMTC et approuvé le 17 octobre 2012.
- **PLB** : Prolongement de la Ligne B de Métro. Il s'agit du prolongement de la ligne B de métro entre Ramonville St Agne et l'Innopolis de Labège.
- **PLH** : Programme Local de l'Habitat. Le PLH est l'échelon pertinent retenu par la loi pour la programmation et l'évaluation de l'Habitat. Il comprend 3 grandes parties : le diagnostic, l'énoncé des principes rete-

nus et des objectifs et le programme d'actions. L'objectif d'un PLH est d'indiquer les moyens fonciers prévus par les communes ou l'EPCI, compétent en matière d'urbanisme, pour parvenir aux objectifs et principes fixés. Les objectifs du PLH prennent en compte les options d'aménagement du SCOT et en particulier l'équilibre des logements sociaux sur une commune. En matière de hiérarchisation des normes juridiques, le PLH doit :

- être juridiquement compatible avec les grandes orientations définies par le SCOT
- prendre en compte (au sens juridique du terme), le PDU. Un PLH est élaboré pour une durée de 6 ans.  
Le PLH est élaboré et mis en œuvre par le Sicoval. Il a été élaboré pour la période 2010 – 2015 qui vient d'être prolongée d'un an.
- **PLU** : Plan Local d'Urbanisme. Le PLU est le principal document d'urbanisme ayant pour objet la planification de l'urbanisme au niveau communal. Il remplace le POS depuis la loi SRU. Le PLU est régi par les dispositions du code de l'urbanisme, Le PLU de notre Commune a été approuvé en décembre 2007. Depuis il a subi plusieurs modifications mineures.
- **POS** : Plan d'Occupation des Sols. Le POS est un document d'urbanisme créé par la Loi d'Orientations Foncières de 1967. Sa disparition a été actée par la loi SRU du 13 décembre 2000, au profit des nouveaux Plans Locaux d'Urbanisme (PLU).
- **SCOT** : Schéma de Cohérence Territoriale. Le SCOT ou SCoT est un document d'urbanisme qui détermine, à l'échelle de plusieurs communes ou d'EPCI, un projet de territoire visant à mettre en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles notamment en matière d'urbanisme, d'habitat, de déplacements et d'équipements commerciaux, dans un environnement préservé et valorisé. Il a été instauré par la loi SRU du 13 décembre 2000. Le code de l'urbanisme fixe les dispositions des SCOT. La loi portant engagement national pour l'environnement dite Grenelle II du 12 juillet 2010 renforce les objectifs des SCOT, ainsi que des PLU. Notre Commune est dans le SCOT approuvé par le SMEAT le 15 juin 2012.
- **SMEAT** : Syndicat Mixte d'Etudes pour entreprendre et mettre en œuvre la révi-

sion du schéma de cohérence territoriale de l'Agglomération Toulousaine. Le SMEAT regroupe 117 Communes dont Toulouse et toutes les communes du Sicoval.

- **SRU** : (Loi) Solidarité et Renouveau Urbain du 13 décembre 2000. Cette loi crée :
  - les SCOT qui remplacent les Schémas Directeurs (SD),
  - les PLU qui remplacent les POS. Elle prescrit l'élaboration des SCOTs par un Etablissement Public de Coopération Intercommunale ou un syndicat mixte. Le périmètre d'un SCOT est arrêté par le préfet. La loi impose aux communes de plus de 3 500 habitants 20 % de logements sociaux, porté à 25 % par la loi ALUR.
- **TCSP** : Transport en Commun en Site Propre. C'est le cas du métro, du tramway ou des bus qui disposent de leurs couloirs de circulation.
- **Tisséo-SMTC** : Syndicat Mixte pour les Transports en Commun. L'autorité organisatrice des transports en commun dans la grande agglomération toulousaine, sur un périmètre de 86 communes est Tisséo - SMTC. C'est un syndicat mixte qui réunit la Communauté Toulouse Métropole, les communautés d'agglomération du Sicoval et du Muretain (CAM) ainsi que quelques communes réunies dans un syndicat SIT-PRT (Syndicat Intercommunal des Transports Publics de la Région Toulousaine). Le réseau est exploité dans sa quasi-totalité par la régie Tisséo. Depuis 2004, toutes les sociétés concernant le transport public de l'agglomération sont regroupées sous la marque Tisséo. C'est Tisséo-SMTC qui élabore et met en œuvre le PDU.
- **ZAC** : Zone d'Aménagement Concerté. La ZAC est une opération publique d'aménagement de l'espace urbain en vertu du code de l'urbanisme. La ZAC est une zone à l'intérieur de laquelle une collectivité publique ou un établissement public y ayant vocation décide d'intervenir pour réaliser ou faire réaliser l'aménagement et l'équipement des terrains, notamment de ceux que cette collectivité ou cet établissement a acquis ou acquerra en vue de les céder ou de les concéder ultérieurement à des utilisateurs publics ou privés. Actuellement nous avons sur notre Commune une seule ZAC : la ZAC du Pont de Bois dont l'aménageur est le Sicoval.



# Spectacle Vive la mariée ! Mariage réussi !

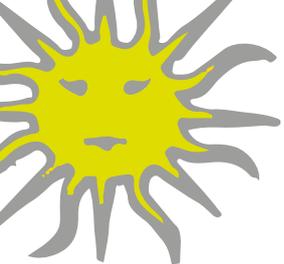
*Rendez-vous le samedi 12 décembre 2015 pour la nouvelle comédie de la compagnie tête en l'air.*



## Fête de la Saint-Jean : Faîtes de la musique !

*Rendez-vous samedi 27 juin 2015 sur la place Tolosane*





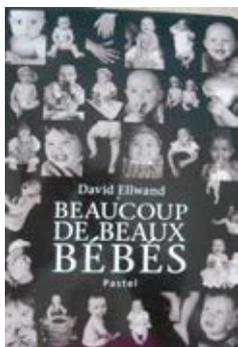
# Quand les tomes poussent...

16

*C'est toujours avec un grand plaisir que je me rends à la crèche un jeudi sur trois, dans la matinée, pour lire quelques albums aux tout-petits.*

Ces derniers écoutent avec beaucoup d'attention et c'est un véritable bonheur pour moi que d'entendre leur petite voix dire « encore ! » à la fin de chaque livre. Parmi les ouvrages lus récemment, en voici quelques-uns qui leur ont particulièrement plu :

**Beaucoup de beaux bébés** de David Ellwand aux éditions Pastel - L'école des loisirs.



Dans ce petit livre cartonné, chaque page montre une photo de bébé en noir et blanc avec sa légende « Bébé qui rit », « Bébé qui pleure »...

Il permet de faire découvrir aux tout-petits les contraires, mais également les différentes émotions.

Et il y a une surprise à la fin !

Un petit livre tout simple qui les a captivés.

**Super Nino** écrit par Michaël Escoffier et illustré par Matthieu Maudet aux éditions Frimousse.



Nino prête ses vêtements à Clara qui a froid toute nue. Au fur et à mesure des pages, Nino, par la force des choses, se dévêt jusqu'à se retrouver tout nu à son tour. Maintenant c'est à Clara de lui prêter ses vêtements. Un album qui peut se lire dans les deux sens, donc, et qui

permet de développer le vocabulaire autour de l'habillement et d'aborder les notions du genre. Un livre ingénieux, original et ludique qui a fait l'unanimité. A très bientôt !

Stéphanie

## L'éveil musical ouvre l'esprit

*Tous les enfants sont attirés par la musique. cela ne veut pas dire qu'ils seront tous musiciens.*

Mais l'éveil musical est l'occasion d'initier les petits et d'ouvrir leur esprit à toutes formes d'expression musicale, que ce soit par des comptines, des chants... mais aussi par la découverte du rythme, de la gestuelle et des divers instruments de musique.

Des cours d'éveil musical pour les enfants de 4 à 7 ans, ont lieu le mercredi après midi à La Mairie Vieille (Inscription possible auprès du Foyer Rural René Lavergne).

La section musique propose aussi des cours de piano et de guitare.

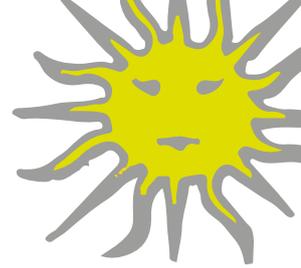
Deux spectacles de fin d'année auront lieu à la salle de la Durante, à partir de 17h30 :

- mardi 2 juin spectacle piano et éveil musical
- mercredi 3 juin spectacle de guitare

Nous vous proposons de venir découvrir nos activités musicale lors de ces spectacles.

La section musique du FRRL





# Les CM2 exposent la Grande Guerre

*La classe de CM2 de l'école R.Goscinny a organisé le 5 février une exposition sur la Première Guerre Mondiale. Cet évènement est le résultat d'un travail en amont sur cette période et d'échanges intergénérationnels entre les élèves et leurs grands-parents afin de « récolter » des souvenirs familiaux issus de la Grande Guerre.*

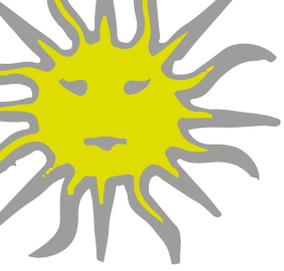
Les autres élèves de l'école ont découvert cette exposition avec une réelle curiosité et une classe de CM2 de Castanet a également pu la visiter, pour la plus grande fierté des élèves auzevillois, heureux de commenter leur travail.

L'enseignante remercie les services techniques municipaux qui ont installé le mobilier nécessaire à la réalisation de cet évènement.

CM2 école Goscinny

Les recherches fructueuses ont permis d'exposer une partie du barda militaire, des objets fabriqués dans les tranchées en attendant de porter l'assaut, mais aussi des photos et des lettres adressées aux familles par les soldats depuis le front ou les instances militaires, émouvants témoignages de la dureté de ce conflit mondial.





# On ne lit bien qu'avec le cœur

18

**Tous les élèves du CE2 au CM2 d'Aimé-Césaire ont découvert l'œuvre la plus célèbre d'Antoine de Saint Exupéry « Le Petit Prince » et vous invitent à partager leurs impressions**

Ci-dessous, quelques illustrations à l'aquarelle d'astéroïdes imaginaires et du Petit Prince réalisées par les élèves.

« Comme le Petit Prince, je pense que les grandes personnes sont parfois très bizarres ! »

« Les belles illustrations à l'aquarelle peintes par l'auteur m'ont aidé à comprendre l'histoire et à découvrir le monde du Petit Prince ».

« Parfois c'est amusant. Par exemple, quand le Petit Prince rencontre Antoine de Saint Exupéry dans le désert, il lui demande S'il vous plaît... Dessine-moi un mouton, au lieu de lui dire Bonjour ! »

« J'ai aimé lorsque le narrateur explique que les grandes personnes n'aiment que les chiffres : pour présenter une personne, ils vont dire son âge, son poids, combien il gagne, combien il a de frères et sœurs... C'est vrai ! »

« L'imagination de l'auteur est incroyable : quand le Petit Prince voyage d'astéroïde en astéroïde, il rencontre des personnages vraiment extraordinaires ! »

« La rencontre avec le renard est très belle, car il découvre alors l'amitié. »

« C'est la première fois que je lis un livre dont l'auteur est aussi un des personnages de l'histoire. C'est original ! »

« Le Petit Prince insiste toujours pour avoir des réponses à ses questions, alors que lui ne répond jamais à une question ! »

« On découvre peu à peu l'histoire du Petit Prince sans qu'il ne réponde jamais à une question. »



## Mon journal humoristique

### Un lundi à l'école Aimé Césaire

J'arrive enfin à l'école... « Désolé maîtresse, mon réveil n'a pas sonné ! »

Classe - 9h05

Je conjugue le verbe miauler au tableau...

Classe - 9h44

Je regarde l'heure : « Vivement la récréation ! »

Classe - 10h15

Je dessine un extraterrestre velu avec des écailles sur la tête.

Cour - 10h35

Je joue à touche-touche...

Cour - 10h45

Je joue au ballon avec mes copains.

Classe - 11h30

Je joue avec les unités et les dizaines en chantant... quelle drôle d'idée !

Toilettes - 12h01

Je vais aux toilettes et je me lave les mains.

Cantine - 12h30

Salade - ratatouille - cordon bleu - crêpe au chocolat...

Beurk... Je n'aime pas... je mange mes doigts !

Salle de motricité - 14h20

En anglais, je chante mais je n'aime pas car c'est trop long !

Classe - 15h01

« Le lundi, je suis parti à la brume, visiter la lune... »

Classe - 15h20

Je vais sur l'ordinateur faire le rallye-lecture sur Claude Ponti.

Classe - 15h45

Je bavarde avec mon voisin... x CHUT !

Classe - 15h50

Je joue avec les crayons de mon voisin...

Classe - 16h00

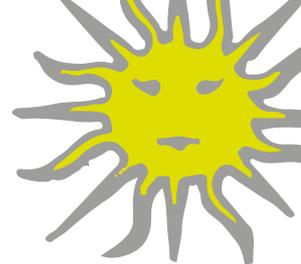
Je continue de jouer avec mes crayons ! aie, aie, aie !

Classe - 16h15

Je me dépêche de ranger mes affaires... Oh ! J'ai encore mes devoirs à faire !



**Inspiré des aventures de Pinpin l'extraterrestre**



# Quand on sème on n'a pas toujours 20 ans

*Surtout si l'on est un jeune jardinier du CM2 de l'école Aimé-Césaire*

## ÉPISODE 1 : On plante

**L**e jeudi 8 janvier, nous avons fait des plantations dans le patio de l'école.

Nous avons planté des bulbes de fleurs et des fèves. Les bulbes ressemblent à un oignon et les fèves sont de différentes formes.

Nous avons posé les graines de manière espacée dans des sillons puis nous les avons recouvertes avec une poignée de terreau. Le terreau sert à faire pousser les plantes plus vite. Ensuite nous avons rebouché les sillons avec de la terre au râteau. Il faut que l'on arrose toutes les semaines.

Nous avons fait deux rangées de fèves et une rangée de bulbes pour chaque classe.

Les bulbes (de tulipes, de crocus, de glaïeuls ou d'anémones) et les fèves vont pousser au printemps et on va les récolter avant l'été.

C'était très agréable. Vivement le printemps !

## ÉPISODE 2 : Vive la neige

**Q**uelle chance ! Il a neigé mardi 3 février et nous avons pu faire des batailles de boules de neige ainsi que des bonhommes de neige pendant la récréation. C'était super ! On aurait aimé que la récré dure très longtemps.

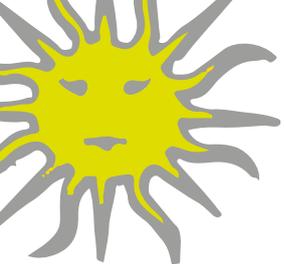
De retour en classe, nous avons dû faire chauffer nos gants et nos chaussettes sur les radiateurs.

La neige, ça mouille ! Certains étaient pieds nus dans la classe car leurs chaussures étaient complètement trempées et, pendant le travail, on se bouchait le nez: ça sentait les pieds !

Avant 16h, nous avons fait un concours de bonhommes de neige dans le patio et on a bien ri tout en faisant notre bonhomme.

Notre jardin est lui aussi sous la neige. Et nos fèves, que vont-elles devenir ?





# Dans le rythme scolaire

Magazine communal d'Auzeville-Tolosane mars 2015

20

**La transition des « rythmes scolaires » a permis aux enfants de s'essayer à diverses disciplines. Allez les petits !**

Cette rentrée scolaire 2014-2015 est à marquer d'une pierre blanche en raison de la mise en place des nouveaux temps scolaires. En effet, la réforme a fortement réorganisé les emplois du temps scolaire et périscolaire.

Dorénavant, parce qu'ils sortent à 16h15, les enfants ont la possibilité de s'évader du tableau de classe pour découvrir de nouvelles activités sportives et non sportives : rugby, escrime, gym, Tai Chi Chuan, boomerang, art floral, etc.

C'est l'occasion de remercier très chaleureusement les nombreuses associations qui interviennent bénévolement. Elles collaborent avec les animateurs pour les enfants des deux écoles R. Gosciny et A. Césaire (classes élémentaires et maternelles). Les nombreuses activités innovantes et variées contribuent au quotidien à l'éveil des enfants.

## L'équipe des animateurs

**Initiation à la Baby gym (GO ELAN)**



**« Et hop : découverte de la chandelle !!! »**

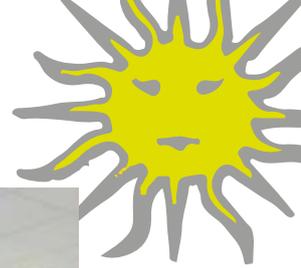


**Découverte du Rugby Flag (Association ADAS INRA) :** Le principe de ce jeu est d'empêcher l'équipe adverse de marquer un essai en retirant les « flags » du porteur de balle.



**Découverte de l'escrime (Stade-Toulousain Escrime) :** « En garde ! »





Découverte du TAI CHI CHUAN  
(association les Jardins de Jade)



Activité conception  
de Boomerang...



Même les tout-  
petits ont droit à  
la découverte des  
Amérindiens !



Initiation au Step avec notre  
Chorégraphe Zahra !



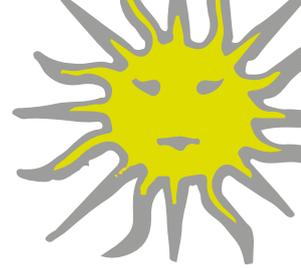
Découverte du Roller  
pour les plus habiles



Foyer rural-Art Floral :  
confection de bouquets







Découverte donc de nombreux sports, comme ci-dessus le tennis, mais encore, le set-pool, le break-dance ou encore le volley-ball et l'escalade (photos ci-contre).

Voilà de quoi bien occuper tous nos sportifs en cette rentrée de janvier 2015 sans oublier de remercier les associations qui interviennent régulièrement auprès de nos pratiquants.

Activités à venir durant l'hiver : badminton, yoga, football, handball, circuit-training, etc.

**Maxime CASTELL**

Photo « LDA MARDI SOIR » (volley-ball)

Photo « ESCALADE LDA »



## Une initiative pertinente et conviviale

*Les parents d'élèves organisent une bourse qui permet de moins gaspiller de vêtements et de jouets*



L'APAC (Association des parents d'élèves de l'école Aime-Césaire) organise pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive sa bourse aux vêtements d'enfants, jouets et articles de puériculture. Elle se tiendra le Dimanche 29 mars 2015 de 10h à 16h sous la halle de la place Tolosane.

L'an dernier, cette manifestation a eu un franc succès : le soleil et la bonne humeur étant de la partie, les stands bien garnis et la buvette-pâtisseries ont ravi les nombreux visiteurs venus chiner ce jour là.

Nous vous attendons encore nombreux cette année.

### Renseignements

#### et Inscriptions :

[apac.auzeville@gmail.com](mailto:apac.auzeville@gmail.com)



#### • Pour les exposants :

3 € le stand (2 mètres linéaire)  
et 10 % du montant des ventes  
La vente fonctionnera grâce aux tickets achetés sur place.

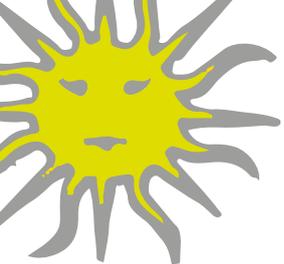
#### • Dernier jour d'inscriptions :

samedi 28 mars de 10h à 12h  
place Tolosane



**BOURSE**  
**VETEMENTS ENFANTS, JOUETS,**  
**PUERICULTURE**

**Dimanche 29 mars**  
**10h à 16h**  
**Place Tolosane**  
[apac.auzeville@gmail.com](mailto:apac.auzeville@gmail.com)



# Igloo et glisse

***Du 9 au 13 février, 39 jeunes d'Auzerville et de Belberaud ont passé cinq jours inoubliables à redécouvrir la montagne et le vivre ensemble.***

**E**n effet, le Secteur Sport et Jeunesse d'Auzerville s'est une nouvelle fois associé au pôle Jeunesse de Belberaud pour organiser un « séjour glisse hivernale » à Aragnouet (65), séjour pris d'assaut dès le premier jour d'ouverture des inscriptions. A notre arrivée, les 1.50 m de neige aux abords de l'hébergement nous mirent directement dans l'ambiance. Le soleil n'a pas tardé à montrer le bout du nez ce qui a permis à l'ensemble du groupe de bénéficier, durant 3 jours, des 65 km de pistes de la station de Piau-Engaly.

Au milieu de notre séjour, nous avons profité du cadre idyllique qui nous entourait pour aller faire une randonnée en raquette avec des professionnels de la montagne ; ils nous ont enseigné les techniques de recherche de victimes sous avalanche ou encore comment faire un igloo dans la neige. Nous avons pu ensuite nous délasser aux thermes avec vue sur les pistes de ski.

Ce groupe de 39 jeunes et 6 animateurs a su se découvrir tout au long du séjour au travers de moments forts de la vie collective comme les repas mais surtout les veillées. Veillées qui se sont clôturées par la traditionnelle soirée dansante où tout un chacun a pu profiter de ses derniers instants de séjour.

Nous vous donnons donc rendez vous cet été pour partager de nouveaux moments exceptionnels. En attendant, les photos du séjour le 21 mars 2015 ont été exposées après la soirée carnaval de la commune.

*Marie Barraillé*

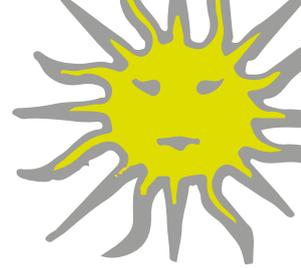


## Larges sourires, ambiance de glace

**L**e début de l'année 2015 a débuté par une sortie patinoire, le 24 janvier dernier, pour 16 jeunes de la commune et de ses environs. Nous nous sommes rendus à la patinoire Alex Jany (métro Argoulet) pour découvrir ou redécouvrir cette activité pour le moins divertissante. Les tours de pistes se sont enchaînés et les défis en tout genre aussi. Et malgré quelques belles chutes, nos experts ou apprentis patineurs avaient tous le sourire aux lèvres lors de notre retour à la salle Tolosane où nous avons pu partager un repas des plus revigorants..

*Marie Barraillé*





# Les CLAE s'éclatent

L'édition 2015 de la fête des CLAE, facteur de lien social !

**Les jeunes de 3 à 11 ans et leurs familles seront à la fête de leur CLAE (Centre de Loisir Associé à l'École) vendredi 29 mai prochain. Les festivités auront pour cadre le terrain de foot Louis-Delherm et ses alentours.**

Les acteurs ? Les élèves des deux groupes scolaires Aimé-Césaire et René-Goscinny, leurs familles, les équipes enseignantes et... les animateurs du secteur enfance de la commune. Ceux-ci auront mobilisé tous les acteurs en préparant cette manifestation tout au long de l'année scolaire. En « guest stars », viendront les associations qui sont intervenues bénévolement dans les activités en relation avec la réforme des rythmes scolaires. Ce sera surtout une journée festive avec des jeux, des spectacles et l'apéro avant le repas partagé. Il y aura des émotions et le plaisir de la convivialité. Toute l'année, ces partenaires se croisent, parfois furtivement, la Fête leur donne l'occasion de se rencontrer. On reverra certainement nombre d'« anciens » des CLAE, collégiens maintenant, qui ont plaisir à retrouver leurs enseignants.

*Valérie Régis*



25

## La fin de vie en débat

**Le mercredi 8 avril à 20h30 salle de la Durante, réunion de réflexion et d'échanges autour du thème de la fin de vie.**

Le temps de l'impuissance de la médecine et de son inertie est révolu : l'« arsenal thérapeutique » s'est renforcé en contrepartie le débat déontologique mobilise les professionnels de santé.

Les associations de patients se font plus et mieux entendre. Le contexte législatif s'est radicalement transformé depuis 10 ans (Loi Léonetti 2005), mais toujours en retrait par rapport à d'autres pays de l'UE.

L'intervenant sera le docteur Thierry Marmet, ancien généraliste dans l'Aveyron et chef du premier service de soins palliatifs mis en place à Toulouse (Joseph-Ducuing). Il sera « modéré » par le docteur Jean-Marc Huyghe praticien de terrain.

Mort, euthanasie, droit au suicide, etc. Il n'y a plus

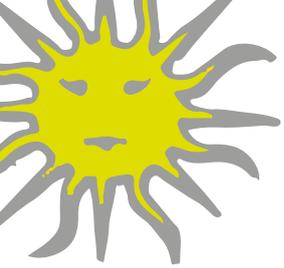
de mot ni de sujet tabous. La législation est en perpétuel renouvellement, en grande partie grâce à de nombreuses rencontres tout public, telle celle-ci organisée à Auzeville. Ce qui se dit dans ces débats est synthétisé et « remonté à Paris ».

Une des principales raisons du changement des mentalités des soignants comme des soignés réside probablement dans les « progrès » de la médecine. Ces dernières décennies ont vu éclore des nouveautés médicales qui ont permis de prendre en charge des maladies dites chroniques sans pour autant les guérir. Parfois « ça n'en finit plus », l'inconfort de vivre atteint l'insupportable pour le patient et son entourage. Les conditions de ce commencement de la fin interrogent et inquiètent l'ensemble des vivants.

« Tant que l'homme sera mortel, il ne sera jamais décontracté » n'est pas une boutade de W. Allen mais l'expression d'un sentiment partagé par nos contemporains. Il a pris la place du fatalisme, de l'acceptation résignée de nos ancêtres.

*Stéphane Lelong*

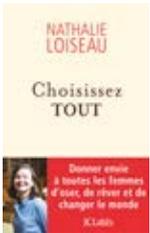
« Tant que l'homme sera mortel, il ne sera jamais décontracté. »  
Woody Allen



# Coups de cœur du café

26

**En toute simplicité, et dans une ambiance conviviale, vous partagez vos lectures coups de cœur autour d'un café ou d'un thé. Ce moment de rencontres et d'échanges est animé par Hélène Loup le dernier jeudi de chaque mois à partir de 16h à la médiathèque.**



• **« Choisissez-tout »** de Nathalie LOISEAU

« Je me souviens de l'ironie avec laquelle on répétait dans ma famille qu'enfant, je « voulais tout ». Pauvre naïve : naïve d'en avoir envie, naïve de croire que c'était possible et naïve de le dire. Naïve, je le suis restée et le revendique : vivre pleinement sa vie, ne pas renoncer avant d'avoir essayé, je voudrais que cela soit possible pour toutes les femmes. J'ai beaucoup reçu, beaucoup combattu et beaucoup obtenu. J'ai aussi connu dans de nombreux pays, d'innombrables destins de femmes qui m'ont fait réfléchir. J'ai vu dans leurs vies des reflets de la mienne. Aujourd'hui je voudrais partager ce que j'ai vu et vécu, donner envie à d'autres femmes d'oser, de rêver et de changer le monde ».

Nathalie Loiseau se souvient de la petite fille et de l'adolescente précoce, dont on ne savait pas quoi faire. Elle raconte ce parcours hors norme d'une jeune femme entrée à Sciences-Po presque par hasard et qui s'est pris de passion pour le service public, la diplomatie, y exerçant les plus hautes fonctions dans un monde encore très peu ouvert aux femmes. Un parcours qui l'a conduite à diriger l'ENA aujourd'hui, elle qui n'en est pas issue. Nathalie Loiseau nous raconte ses combats, ses rencontres, des situations tendres, drôles ou révoltantes. Elle nous livre une leçon de courage et d'optimisme où la « passion », la « curiosité » sont les maîtres-mots. Une histoire qui donne envie de ne renoncer à rien, de vivre pleinement sa vie de femme, de mère, de repenser nos rapports au travail et aux hommes.

« Pas de féminisme ni de jugement dans cette autobiographie, l'auteur livre juste ses impressions de femme et raconte dans un style très agréable son parcours remarquable. »  
**(Marie-Laure)**



• **« La liste de mes envies »** de Grégoire Delacourt  
Jeune fille, Jocelyne rêvait de mode et de prince charmant. Mais la vie est passée par là, et à 47 ans, la mercière d'Arras doit se contenter d'un mari indifférent et d'un blog sur la dentelle. Quand un heureux concours de circonstances lui offre le gros lot du loto, Jocelyne réalise qu'elle a de quoi réaliser tous ses désirs. Gri-sée par cette perspective, elle décide de prendre son temps avant d'en parler à ses proches et en attendant,

fait la liste de tout ce qu'elle pourrait s'offrir, achats utiles ou folies inconsidérées ... Elle se méfie de cet argent tombé du ciel, n'aurait-elle finalement pas plus à perdre qu'à gagner?

« Grégoire Delacourt déroule ici une histoire forte d'amour et de hasard. Une histoire lumineuse, qui nous invite à revisiter la liste de nos envies »  
**(Monique)**

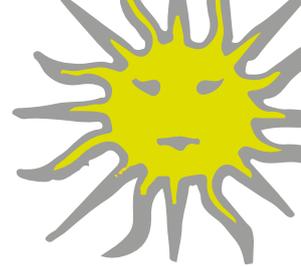
• **« Terre des oublis »** de Thu Huong Duong

Alors qu'elle rentre d'une journée en forêt, Miên, une jeune femme du Hameau de la Montagne, situé en plein cœur du Vietnam, se heurte à un attroupement : l'homme qu'elle avait épousé quatorze ans auparavant, dont la mort comme héros et martyr avait été annoncée depuis longtemps déjà, est revenu. Miên est remariée avec un riche propriétaire terrien, Hoan, qu'elle aime et avec qui elle a un enfant. Bôn, le vétéran communiste, réclame sa femme. Sous la pression de la communauté, Miên, convaincue que là est son devoir, se résout à aller vivre avec son premier mari. Au fil d'une narration éblouissante, la romancière passe de l'un à l'autre des personnages de ce triangle tragique. Miên tente désespérément de se réhabituer à un homme épousé très jeune, physiquement détruit par des années de combats et d'errances dans la jungle, mû par la seule obsession d'engendrer un fils. La jeune femme, nuit après nuit, vit un calvaire. Elle ne peut oublier Hoan qui, résigné, a fui vers la ville où, malgré ses succès commerciaux, il vit un enfer. Plongeant dans le passé de ces trois innocentes victimes, éclairant leurs destinées individuelles par l'évocation d'une société pétrie de principes moraux et politiques, convoquant leur quotidien dans une somptueuse description de sons, d'odeurs et de couleurs, Duong Thu Huong donne véritablement corps à son pays.

« Un roman sublime écrit dans une langue parfaite, tout en sensualité, justesse et pudeur »  
**(Séverine)**

• **« Portrait d'après blessure »** d'Hélène Gestern  
Portrait d'après blessure raconte l'histoire de deux êtres aux prises avec le pouvoir des photographies, qu'elles parlent la langue de la dignité ou celle du désastre. Il s'appelle Olivier, elle s'appelle Héloïse. Ils partent déjeuner, mais la rame de métro dans laquelle ils sont montés est gravement endommagée par une explosion.

Restera de cet accident des corps meurtris, un sentiment brisé et une photo de leur évacuation, si violente et si impudique qu'elle va tout faire trembler autour



# littéraire...

d'eux. Ils n'auront qu'une obsession : réparer les dégâts que cette image aura causés dans leurs vies. « *Portrait d'après blessure raconte l'histoire de deux êtres aux prises avec le pouvoir des photographies, qu'elles parlent la langue de la dignité ou celle du désastre* »  
(Isabelle)



• « **Ce qui reste de nos vies** » de Zeruya Shalev Hemda Horovitz vit sans doute ses derniers jours, mais l'image de ce lac, près du kibboutz où elle est née, s'impose encore avec force à sa conscience. Les souvenirs plus douloureux de sa longue vie se glissent eux-aussi dans sa mémoire, sans qu'elle puisse s'en libérer : son père trop exigeant, un mariage sans amour, puis cette difficulté à aimer équitablement ses deux enfants, Avner et Dina.

Ces deux derniers lui rendent visite à l'hôpital de Jérusalem. Avner, le fils adoré, y rencontre une femme venue dire au revoir à son mari mourant et entame une étrange relation avec elle. Quant à Dina, la fille mal aimée, elle ne sait comment gérer l'éloignement de sa propre fille pour qui elle a sacrifié sa carrière. Débordée par le besoin de donner cet amour à quelqu'un, elle se met en tête d'adopter, envers et contre tous. Son désir de renforcer son foyer pour y accueillir un autre enfant risque bien de faire éclater sa famille...

« *Écrit dans un style poétique, ce très bon livre sombre et lumineux vous envoûtera. Il élargit le regard, il fait grandir* »  
(Pierre)



• « **Entendez-vous dans les montagnes** » de Maïssa Bey

C'est la première fois que Maïssa Bey trouve les mots pour parler de son père, instituteur tombé sous la torture en 1957, en Algérie.

« *Dureté et sobriété de ce petit livre de pierre. Il nous ouvre un peu mieux le cœur du monde arabe. Il n'y a pas de pardon chez Maïssa Bey, mais il n'y a pas de haine non plus. Il y a de l'art, ce qui n'est pas mal.* »  
(Patrick Besson, *Le Figaro littéraire*)

• « **Un huit-clos saisissant qui n'en finit pas de nous hanter** ». Michèle Gazier, *Télérama*

« *L'auteur semble vouloir assécher ici les larmes de l'Algérie et, au-delà, celle de tous les peuples victimes du fracas de l'Histoire. En ces temps troublés, voilà un livre minéral qui émeut, impressionne et qui frappe au cœur de tous les hommes de bonne volonté.* »  
(Jean-Rémi Barland, *La Provence*)

« *Un chef d'œuvre !* »  
(Hélène)



**Emilie a choisi de mettre Sylvain Tesson à l'honneur :**

• « **Petit traité de l'immensité du monde** » de Sylvain Tesson

Pour ralentir la fuite du temps, Sylvain Tesson parcourt le monde à pied, à cheval, à vélo ou en canot. Dans les steppes d'Asie centrale, au Tibet, dans les forêts françaises ou à Paris, il marche, chevauche, escalade aussi les monuments à mains nues. Pour mieux embrasser la terre, il passe une nuit au sommet de Notre-Dame de Paris, bivouaque dans un arbre ou sous un pont, construit des cabanes.

Cet amoureux des reliefs poursuit le merveilleux et l'enchantement. Dans nos sociétés de communication, il en appelle à un nouveau nomadisme, à un vagabondage joyeux. « *Le Petit traité sur l'immensité du monde* » est un précis de désobéissance naturaliste, une philosophie de poche buissonnière, un récit romantique contre l'ordre établi.

« *Pour les voyageurs à pied c'est une bible !* »

(Emilie)



• « **L'aventure pour quoi faire ?** »

(Collectif dont Sylvain Tesson)

Peut-on encore vivre l'aventure au XXI<sup>e</sup> siècle alors que le monde entier a été exploré et que l'avancée des technologies interdit de se perdre ? L'aventure peut-elle avoir un sens quand le principe de précaution et la recherche de la sécurité dominant ?

Jean-Claude Guillebaud, Sylvain Tesson, Gérard Chaliand, Jean-Christophe Rufin, Bruno Corty, Martin Hirsch, Laurent Joffrin, Olivier Frébourg, Olivier Archambeau, Tristan Savin et Patrice Franceschi, hommes qui ont vécu et relaté l'aventure, partagent ici leur expérience et leur réflexion.

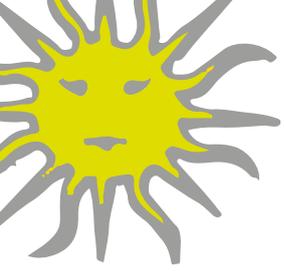
L'aventure est-elle ouverture aux rencontres, à l'altérité ? Goût de l'action, de l'engagement ? Est-ce seulement l'opposé de la routine, la prise de risque ? Est-ce la quête de l'inconnu, le refuge de l'ultime rêveur ?

L'aventure est peut-être tout simplement la recherche de l'esprit de liberté.

« *Comme le titre l'indique si bien, le livre nous interroge sur l'essence de l'aventure qui semble avoir totalement disparue de notre société actuelle, aseptisée et ultra-sécuritaire. C'est un ouvrage érudit qui fait référence à des auteurs, des philosophes...* »

(Emilie)





# Auz'Arts citoyens ! 2014

## 11<sup>e</sup> Festival d'Art Contemporain

*La quinzaine du 14 au 30 novembre dernier a vu la mairie d'Auzeville Tolosane transformée en Centre d'Art pour la circonstance.*

28

Plus d'un millier de visiteurs sont venus visiter l'exposition, participer aux visites commentées et écouter les conférences données par un docteur et un historien de l'art. 530 élèves des écoles et collèges du Sicoval ont bénéficié d'une action pédagogique sur l'Art Contemporain et ont pu découvrir avec beaucoup d'enthousiasme 7 artistes de qualité.

La visite de l'exposition était un voyage au sein des mythologies contemporaines. Dès l'immense hall, le magnifique lotus de Béatrice Darmagnac occupe le volume de ses pétales nacrés. Cette œuvre a la particularité technique de recueillir l'humidité ambiante pour la laisser ensuite s'écouler sur le sol noir en arabesques salées. C'est la maquette à l'échelle 1/3 d'un projet qui doit être réalisé dans le cadre d'une collaboration artistique et scientifique CNRS / Université de Tucson (Arizona).

Dans l'abside, « So Saint-Cirq » - sorte de Tour de Babel parée de portraits vigoureusement brossés à l'huile - bruisse des voix du village de Saint-Cirq Lapopie enregistrées par Chad Keveny, artiste irlandais, ethnologue et voyageur. En approchant l'oreille de chacun des portraits, le visiteur distingue les conversations individuelles des modèles. Accents, langues, manières de parler, contenus, attitudes et habillements dessinent la société multiculturelle de ce village comme un raccourci de notre monde.

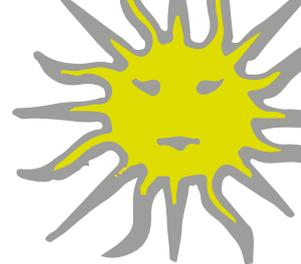
Un sas et l'on pénètre dans la Salle des mariages. Le visiteur, inmanquablement surpris, est embarqué dans la grande nef spatiale de la « Guerre des étoiles » et mis en état d'apesanteur par la musique électronique planante et le décor futuriste de David Brunner.

De retour sur terre, le visiteur se dirige ensuite vers la grande Salle du Conseil où l'accueillent tout d'abord les installations visuelles et sonores et les montages photos d'Arno Fabre, lesquels l'interpellent avec humour sur nos mythes actuels : la « Nature », la conservation des espèces, la psychanalyse, la prétention de l'homo sapiens à être l'espèce ultime, et bien d'autres. « Psychanalyse pastorale » est une véritable scène de théâtre, impressionnante avec ses acteurs taille réelle, sur laquelle peut évoluer le visiteur. Plus loin « The Evergreen » voit s'affronter



l'homme de Cro-Magnon et l'homme de Neanderthal sur une partie d'échecs réelle mythique. L'enjeu n'est rien moins que la survie de l'une ou l'autre espèce.

Poursuivant ses pas, le visiteur découvre ensuite les images dynamiques, jamais pareilles et sans cesse renouvelées, créées par l'ordinateur génétiquement modifié de Christian de Cambiaire.



En continuant la visite, les sons, la rumeur et la lumière du début de l'expo s'estompent pour offrir un moment de recueillement devant l'œuvre de Nicolas Daubanes : frottages au fusain sur les murs de la prison franquiste de Mataró saisissant les traces laissées par les hommes passés là et représentations de la dite prison dessinées à la limaille de fer. Des œuvres volontairement fragiles et éphémères pour saisir l'urgence de la collecte de ces traces empathiques et appelées, comme la mémoire, à s'effacer dans le temps : mais ne faut-il pas que la mémoire s'efface pour ouvrir l'avenir ?

L'exposition se termine sur les Vanités – memento mori – de Natacha Mercier : des images symboliques de la puissance – tigre à dents de sabre, bois majestueux de cerf – subtilement peintes dans une sorte de brouillard sur des capots de grosses voitures. C'est l'effacement par opposition au « tuning » et au mythe contemporain de la « bagnole », le « No future » de la philosophie punk.

Deux conférences ont complété fort à propos l'ex-

position. La première, par Sylvie Corroler Talairach, historienne de l'art et directrice de l'Espace Ecu-reuil, traitait du paysage dans l'art et montrait comment le paysage est une construction imaginée. La seconde, par Marion Viollet, docteur en arts plastiques et médiatrice, traitait des utopies perplexes de l'art contemporain et montrait comment les utopies collectives d'hier ont fait place à des utopies individuelles.

Le festival Auz'Arts est créé, produit et animé par l'association Rats d'Art ( [www.ratsdart.com](http://www.ratsdart.com) ) avec le soutien de la mairie d'Auzeville Tolosane, du Sicoval, du Conseil Général et du Conseil Régional. Romy Sauvage et Florence Bournonville, professeurs à l'ESMA (Ecole Supérieure des Métiers d'Art) d'Auzeville, en ont conçu, cette année, la scénographie.

#### Prochains rendez-vous :

- Exposition des enfants : entre le 3 et le 11 avril.
- 12<sup>e</sup> festival : entre le 6 et le 22 novembre.

## Marché de Noël... en technicolor...

*Ce n'est pas du cinéma ! On a bien vu rouge lors de l'annonce de l'alerte orange au vent, le jour du marché de Noël vendredi 28 novembre dernier !*

Les organisateurs qui faisaient grise mine auraient préféré que volètent de blancs flocons lors de la mise en place de l'événement ce matin là !

Il fallut rapatrier les stands des artisans dans la salle orange et du conseil de la Mairie vieille, les entasser sous le préau et... désertier la place où les chapiteaux vides, semblaient nous narguer...

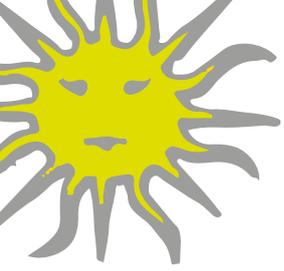
Par bonheur, les auzevillois sont venus nombreux, vent en poupe, faire honneur à la manifestation, déguster les châtaignes grillées et boire jusqu'à la dernière goutte les 40 litres de vin chaud.

L'arrivée du Père Noël, nimbé de sa barbe blanche, en grand appareil rouge, a séduit les petits autant que le gentil clown qui distribuait des ballons multicolores et des barbes à papa; la fanfare « Bisto de nas » a enchaîné sur des rythmes joyeux ; la loterie qui s'en suivit raviva l'intérêt des acheteurs, brandissant leurs tickets magiques.

Nous avons finalement vu la vie en rose cette après-midi là !

Claudy Sichi





# Le repas annuel des aînés fait recette !

30

*Comme l'an passé, salle comble au restaurant Aimé Césaire avec plus de cent personnes présentes au repas des Aînés.*

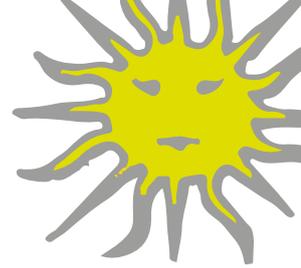
**C**e constat justifie notre décision de reporter de 65 à 67 ans l'âge d'accès des nouveaux invités. Ces chiffres sont aussi le signe de l'intérêt grandissant des manifestations conviviales développées par la commune.

L'exotisme était au rendez-vous dans le décor de la salle et bien entendu dans les assiettes avec un délicieux repas antillais. Une très bonne ambiance régnait grâce à la belle voix de Nathalie interprétant des chansons entraînantes tandis que son compagnon Sylvio passait de table en table en effectuant des tours de magie.

Encore tous nos remerciements au personnel communal de restauration et rendez-vous au mois de novembre pour une prochaine étape gustative...

**Nicole Reulet**





# Objets inanimés, avez-vous donc une âme...

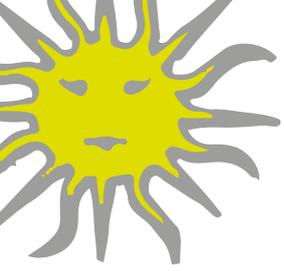
*Exposés en Mairie du 4 décembre au 11 janvier, les souvenirs évocateurs de la Grande Guerre mis à notre disposition par des familles auzevilloises, nous ont émus !*

Les cartes postales, les lettres poignantes, les objets confectionnés dans les tranchées, les armes et protections et les affiches appelant les français aux dons pour défendre la France, les citations, les médailles, tout concourrait à nous faire vibrer !

Merci aux familles qui ont eu la délicatesse de nous prêter ces souvenirs touchants.

Claudy Sichi





# Une auzevilloise championne de France

*Les 14 et 15 février derniers, les Championnats de France de Bowling catégories jeunes se déroulaient à Orléans au Bowling de l'Olivet.*

32

Cette compétition voyait 48 garçons et 22 filles des catégories moins de 19 ans et moins de 21 ans. Juniors et cadets 3<sup>e</sup> années de toute la France se sont départagés sur 20 parties durant le week-end.

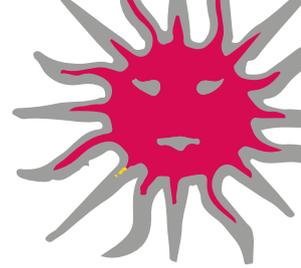
Après les dix premières parties, le pôle France Bowling de Toulouse hissait tous ces sportifs de haut niveau du CREPS de Toulouse en demi-finales. Le dimanche, après les dix parties suivantes, l'auzevilloise Alexandra Lopès d'Andrade, remportait le titre 2015 de Championne de France Junior A (-19 ans). Ce titre vient récompenser le travail de plusieurs saisons sportives denses, faites d'entraînements intenses au CREPS de Toulouse et dans les Bowlings toulousains, comme tout athlète de haut niveau. Les séances techniques et tactiques dirigées par Patrice



Serradeil (cadre technique Fédéral et sélectionneur national de la FFBSQ), portent leurs fruits.

*Charles Lopes d'Andrade*





# Ils ont replanté la vigne

*La vigne est née en Orient et a été adoptée très tôt par les Occitans. Jusqu'en 1940 on la cultivait (production familiale) dans toute la France sauf dans trois départements.*

**C'**est beau une vigne ! Même jeune, pleine d'espérance et de désir. C'est un des rares endroits où l'alignement est esthétique.

La municipalité avait fait ce choix depuis 1990, beaucoup d'élus étaient fils de paysans et même de vignerons. Tous aimaient le vin.

Le vin n'est pas une boisson comme les autres, c'est une boisson secrète, mystérieuse que l'on peut boire lentement, par petites gorgées ou goulûment selon le



vin et les circonstances. On ne le boit plus à la régale. Les dieux antiques en buvaient ; on signale souvent « la cuite de Noé ».

Je manifeste ma satisfaction en bénissant tous ceux qui ont porté ce projet jusqu'à sa réalisation.

**Ils ont replanté la vigne...**

*Jacques Carbonnel*

## La Lettre de novembre 2014 consacre plusieurs pages au devoir de mémoire du centenaire de la guerre 14-18

### **Alain Carbonnel propose un autre regard**

Mes aïeux qui vécurent cette époque n'allaient pas aux commémorations officielles du 11 novembre.

On se rappelle de la guerre autrement : un grand père de ma mère, militant de la CGT, était opposé à cette guerre.

Il était inscrit sur le carnet B (liste rouge de 2000 opposants) comme individu à emprisonner en cas de troubles à l'ordre public au moment de la mobilisation générale.

Le début du XX<sup>e</sup> siècle est qualifié de « belle époque »... et pourtant la grande majorité des élites civilisées des puissances européennes (parlementaires, gouvernements, état majors, dirigeants de grandes entreprises...) préparait la guerre.

Comment « faire la guerre à la guerre » était une question récurrente pour les socialistes de ce temps. En 1913 la durée du service militaire est portée à 3 ans en France.

L'assassinat d'un archiduc prince héritier est le prétexte à un enchaînement d'ultimatums.

On espère encore que Jean Jaurès pourra retener le gouvernement.

Le 31 juillet 1914, celui qui disait que « le capitalisme porte la guerre comme la nuée porte l'orage » est assassiné. Les autres dirigeants socialistes se débâtèrent et votèrent les crédits de guerre. Le ministre de l'intérieur, Louis Malvy, choisit de ne pas embastiller les membres du carnet B.

La guerre maudite devint mondiale et ne s'arrêtera qu'avec l'effondrement d'un camp.

1 375 000 morts en quatre ans et trois mois de guerre dans le camp français. (une moyenne de 880 morts par jour durant 1 560 jours).

L'armistice du 11 novembre 1918, fut une fête et un soulagement pour les populations occidentales. Le contenu des traités de paix (ou diktats), montre les enjeux de la guerre.

Si comme prévu, l'Alsace et la Lorraine passent sous l'autorité du gouvernement français, celui-ci demande aussi la Sarre (refusée) et a quelques visées sur la Ruhr.

L'Allemagne perd 88 000 km<sup>2</sup> en Europe où vivaient 8 millions d'habitants.

Les vainqueurs ne libèrent pas les colonies allemandes, mais se les partagent : Cameroun, Togo, Tanzanie, Rwanda, Burundi, Namibie, un morceau de la Papouasie Nouvelle Guinée, les îles Carolines, Marshall, Mariannes, Samoa occidentales, la ville chinoise de Chiao-Chou et la région du Shandong.

L'empire austro-hongrois (celui de l'archiduc assassiné en juin 1914) éclate. Le gouvernement français se rapproche de la nouvelle Tchécoslovaquie qui comprend la région des Sudètes à majorité allemande.

L'empire Ottoman est morcelé. La Syrie et le Liban passent sous contrôle de l'autorité du gouvernement français. Les firmes proches des gouvernements anglais et français récupèrent les intérêts des firmes pro-allemandes et participent à la ruée vers le pétrole. L'industrie pétrolière française récupère la part allemande de la Turkish Petroleum Company.

Le 11 novembre 1918 la guerre n'est pas finie.

Des troupes des vainqueurs bataillent encore à l'est. Sous les ordres du gouvernement français, une escadre de la Marine navigue entre Odessa et Sébastopol et quelques troupes marchent en Cilicie (sud de la Turquie).

Lorsque le 11 novembre 1923, la flamme du souvenir est allumée sous l'arc de triomphe.

Pétain est chef des armées, Mussolini est au pouvoir. A Munich, Hitler vient de tenter son premier putsch. L'assassin de Jean-Jaurès a été acquitté et sa veuve condamnée aux dépens...

La suite de « la der des ders » est en train de se préparer.

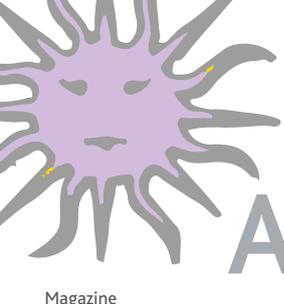
Localement, Toulouse s'industrialise (et se couvre d'hôpitaux) pour la guerre.

L'Arsenal, Cartoucherie et Poudrerie (15 000 employés en 1918) se développent.

Après-guerre l'industrie chimique se transforme avec la création de l'O.N.I.A, qui profite d'un brevet allemand de synthèse de l'ammoniaque, récupéré en compensation de dommages de guerre.

Latécoère, constructeur de wagons s'adapte à son temps. Il produit des obus, puis investit dans la construction aéronautique : 800 avions seront livrés.

En souvenir de la guerre, nous sommes invités par les autorités publiques, à nous rendre au monument aux morts. A l'occasion des journées de visite du patrimoine national, il serait plus champêtre de pouvoir visiter le domaine Latécoère, dont nous ne connaissons que le mur d'enceinte, mais qui doit un peu son existence à l'effort de guerre de nos ancêtres.



# Agenda des manifestations 2015

Magazine  
communal  
d'Auzeville-  
Tolosane  
mars 2015

34

Date	Nature de l'événement ou de l'information	Organisateur	Lieu	Horaires / Tarifs	Contact
<b>vendredi 27 mars jusqu'au 29 mars</b>	<b>Place Auz Artistes</b>	Foyer Rural René Lavergne	Durante	journée	Foyer Rural : 05 61 75 69 41
<b>dimanche 29 mars</b>	<b>Élections Départementales</b>				
<b>dimanche 29 mars</b>	<b>Bourse aux vêtements</b>	APAC	Place Tolosane	journée	APAC M <sup>me</sup> Maurel : 06 61 81 05 25
<b>vendredi 3 avril au 11 avril</b>	<b>Exposition des enfants suite à l'expo d'Auz'Art vernissage le 3 à 18h</b>	Rats d'Art	Mairie	du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 le samedi de 10h à 12h	J. Sichi : 05 61 73 33 23
<b>samedi 4 avril à partir du jeudi</b>	<b>Raid INSA INP</b>	INSA INP	Lycée Agricole	Weekend	M. PAUPY : 06 71 95 11 86
<b>mardi 7 avril et jeudi 10 avril</b>	<b>Championnat de FRANCE de RUGBY LYCEE + REPAS</b>	Lycée Agricole	Lycée Agricole	Mardi-Jeudi	M. LARNAUDIE : 06 24 01 53 81
<b>mardi 28 avril jusqu'au 23 juin</b>	<b>« L'eau pour tous, tous pour l'eau » Expo prêtée par la Médiathèque Départementale</b>	Commune	Médiathèque	Mardi-Jeudi-vendredi 16h30-18h30 ; mercredi 10h30-12h30 14h30-18h30 ; samedi 10h30-12h30	Commune Médiathèque : 05 61 32 94 68
<b>vendredi 29 mai</b>	<b>Fête des CLAE</b>	MAIRIE	D.DELHERM	Après midi	Secteur enfance : 05 61 73 76 80
<b>samedi 30 mai</b>	<b>Courses de l'agro</b>	ENSAT / MAIRIE	ENSAT	Matinée	Maxime CASTELL : 05 61 73 76 85
<b>samedi 30 mai</b>	<b>Soirée théâtrale</b>	Théâtre des sens	Durante	soirée	www.leteatredessens.fr
<b>mardi 2 juin</b>	<b>Auditions de piano et violon</b>	Foyer Rural René Lavergne	Durante	17h30-20h	Foyer Rural : 05 61 75 69 41
<b>mercredi 3 juin</b>	<b>Auditions de guitare</b>	Foyer Rural René Lavergne	Durante	17h30-22h	Foyer Rural : 05 61 75 69 41
<b>samedi 6 juin</b>	<b>Concert Musique classique</b>	3/4 Monde	Durante	20h30 15€/5€	M Vanhems : 05 61 73 03 02
<b>samedi 6 juin et dimanche 7 juin</b>	<b>Fête du Hand</b>	CRAHB	Lycée Agricole	journée	Lisa Wojtusiak : 07 81 92 58 59
<b>dimanche 7 juin</b>	<b>Démonstrations de modélisme naval</b>	Foyer Rural René Lavergne	Lac de Labège		Foyer Rural : 05 61 75 69 41
<b>samedi 13 juin</b>	<b>Spectacle Théâtre</b>	Foyer Rural René Lavergne	Durante		Foyer Rura : 05 61 75 69 41
<b>vendredi 12 juin jusqu'au 14 juin</b>	<b>Tournoi Volley</b>	INRA	Lycée Agricole	Weekend à partir du vendredi soir	Rigober : 05 61 28 57 35
<b>mercredi 17 juin jusqu'au 24 juin</b>	<b>Expo dessin arts plastiques</b>	Foyer Rural René Lavergne	Mairie	du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 le samedi de 10h à 12h	Foyer Rural : 05 61 75 69 41
<b>samedi 20 juin</b>	<b>Concours grillade</b>	ABA	Boulodrome		Raymond Le Manach : 06 74 11 89 68
<b>samedi 27 juin</b>	<b>Portes ouvertes</b>	Roller Club Toulousain	ERL	9h-12h	Blandino Lopez : 06 15 49 54 37
<b>vendredi 26 juin</b>	<b>Fête de l'école Aimé Césaire</b>				
<b>samedi 27 juin</b>	<b>Fête de la Saint-Jean Faites de la musique</b>	Commune	Place Tolosane	soirée	Mairie Secteur Evénements Culture et Communication : 05 61 73 76 83
<b>mardi 30 juin</b>	<b>Fête de l'école René Goscinny</b>				
<b>lundi 29 juin vendredi 3 Juillet</b>	<b>Exposition des enfants des crèches + Vernissage le vendredi à 17h30</b>	Crèche	hall mairie		Dominique SamPietro Dir Eau Vive : 05 61 75 10 88

### NAISSANCES

- Yuqi GUO  
le 12 novembre 2014
- Lila Julia Adèle DYSSLI  
le 25 novembre 2014
- Alina DJAMBOULATOV  
le 12 décembre 2014
- Adel MALOUMI  
le 18 décembre 2014
- Joao Manuel PASSOS MINA  
le 20 décembre 2014
- Sami Jean MONOD  
le 22 décembre 2014
- Youssef el-Hakim BENAÏSSA  
le 25 janvier 2015
- Robin Franck Paul HOWSON  
le 10 février 2015
- Sofia LAIB  
le 12 février 2015
- Amine HILAL  
le 24 février 2015

### MARIAGES

- Nesrine Fatima Zohra DIFFALAH  
et Emilien Clément Patrick JUVIN  
le 8 novembre 2014

- Saïda HAMANA  
et Rabah HAMANA  
le 8 novembre 2014
- Malvina Françoise Simone  
PIERRE et Romain GADRAS  
le 20 décembre 2014
- Candie MARTIN et Benoit GELLIN  
le 22 décembre 2014

### DÉCÈS :

- Marcel Louis GALLY  
le 6 novembre 2014
- Huguette Marie Louise Paulette  
PEPIN épouse PLAISIR  
le 22 novembre 2014
- Colette Paulette Françoise  
GOUT veuve GIRARD  
le 9 décembre 2014
- Georgette Félicie GIRAUR veuve  
BERNABE  
le 18 décembre 2014
- Simonne WABLE veuve PRONNIER  
le 28 janvier 2015
- Renée Georgette Jacqueline  
SOULAGES veuve DEVILLIERS  
le 2 février 2015

- Jean Gabriel Marie COUZIER  
le 25 février 2015
- Henri Jean Marie MENANT  
le 28 février 2015
- René Jean DELILE  
le 28 février 2015
- Jean-Pierre ESTREMO  
le 28 février 2015
- Antoinette MISTOU veuve  
PRADEL le 13 mars 2015



## Quelle pharmacie de garde ? Composez le 3237

Un numéro audiotel permettant de connaître la pharmacie de garde la plus proche de votre domicile, coût : 0,34 euro/mn.

## Pharmacies de garde avril-mai-juin-juillet 2015

- Dimanche 5 avril -
- Lundi 6 avril -
- Dimanche 12 avril -
- Dimanche 19 avril -
- Dimanche 26 avril -
- Vendredi 1er mai -
- Dimanche 3 mai -
- Vendredi 8 mai -
- Dimanche 10 mai -
- Jeudi 14 mai -
- Dimanche 17 mai -
- Dimanche 24 mai -
- Lundi 25 mai -
- Dimanche 31 mai -
- Dimanche 7 juin -
- Dimanche 14 juin -
- Dimanche 21 juin -
- Dimanche 28 juin -
- Dimanche 5 juillet -
- Dimanche 12 juillet -
- Mardi 14 juillet -
- Dimanche 19 juillet -
- Dimanche 26 juillet -

- LEPARGNEUR
- LEPARGNEUR
- LIMOUSY & MARRAKCHI
- ETESSE & BOURRET
- BLANC & CARPENTIER
- FEDOU (Phie du Collège)
- FEDOU (Phie du Collège)
- ETESSE & BOURRET
- ETESSE & BOURRET
- BACHA
- BACHA
- MATHIEU-GIRAUD
- MATHIEU-GIRAUD
- POPINEAU & VERGNE
- BEC & DEBUISSON
- DUBOIS et REVEILLON
- LEPARGNEUR
- LIMOUSY & MARRAKCHI
- ETESSE & BOURRET
- BLANC & CARPENTIER
- BLANC & CARPENTIER
- MARTINEAU-MARAVAL
- FEDOU (Phie du Collège)

- 05 34 66 29 01
- 05 34 66 29 01
- 05 61 27 75 85
- 05 62 19 11 60
- 05 61 73 20 71
- 05 61 27 86 53
- 05 61 27 86 53
- 05 62 19 11 60
- 05 62 19 11 60
- 05 61 73 40 30
- 05 61 73 40 30
- 05 61 73 31 57
- 05 61 73 31 57
- 05 61 27 77 69
- 05 61 73 22 82
- 05 61 73 46 92
- 05 34 66 29 01
- 05 61 27 75 85
- 05 62 19 11 60
- 05 61 73 20 71
- 05 61 73 20 71
- 05 61 73 31 57
- 05 61 27 86 53

- 7, Av. d'Occitanie
- 7, Av. d'Occitanie
- 24, av. du Lauragais
- 14, bd des Genêts
- Av. Tolosane
- 5, Pl. C. Isaure
- 5, Pl. C. Isaure
- 14, bd des Genêts
- 14, bd des Genêts
- 4, pl. P. Picasso
- 4, pl. P. Picasso
- 63, Av. Tolosane
- 63, Av. Tolosane
- 7, av. de Toulouse
- Av. d'Occitanie
- 31, ch. de l'Eglise
- 7, Av. d'Occitanie
- 24, av. du Lauragais
- 14, bd des Genêts
- Av. Tolosane
- Av. Tolosane
- Rd-point S. Allende
- 5, Pl. C. Isaure

- Pechabou
- Pechabou
- Castanet
- Castanet
- Ramonville
- Castanet
- Castanet
- Castanet
- Castanet
- Ramonville
- Ramonville
- Ramonville
- Ramonville
- Castanet
- Ramonville
- Auzeville
- Pechabou
- Castanet
- Castanet
- Ramonville
- Ramonville
- Ramonville
- Castanet

# Auzeville fait son Carnaval

## au Far West

